

MONTPELLIER

N°39 - OCTOBRE 81

votre ville

Journal d'information municipale

La nouvelle résidence Bel Juel accueille 80 personnes âgées



Sommaire

• Les décisions du conseil municipal	p. 2	• Dossier spécial rentrée des classes	p. 10 à 13
• La politique d'aide sociale au 3 ^e âge		• Assainissement :	
Bel Juel accueille 80 personnes		toutes les améliorations	p. 14 et 15
• Bilan après la mise en route d'un nouveau plan	p. 3	• Publication du compte administratif	p. 16
de circulation		• Marchés : concertation permanente	p. 17
• Inaugurations	p. 4	• La nouvelle saison des Maisons pour Tous	p. 20
• 2 halte-garderies neuves	p. 4, 5 et 6	• Mise en place d'une commission	p. 21
• Recensement des espaces verts privés	p. 7	Culturelle municipale	
• Lutte contre l'incendie-sécurité	p. 8 et 9	• Spectacles	
		• Le billet du député-maire	p. 22 et p. 23
			p. 24

Décisions du Conseil Municipal

Séance du 17 Septembre 1981

Affaire 1 : Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique.

Affaire 2 : Lutte contre les rejets sauvages. Avenant 1 à la convention ville/BET Languedoc Etudes.

Affaires 3, 6, 15, 16, 50 à 56, 67 : Garantie d'emprunt.

- A l'Association Culturelle et Sociale du Polygone pour Jardin d'Enfants « Les Lutins ».

- Au BAS pour réfection du chauffage du Foyer de Campériols.

- A l'OPAC pour construction de 47 logements av. de Palavas.

- Pour la cité Mas Broussous et l'aménagement de 7 logements neufs au C. Cabanel.

- Au Centre d'Education Spécialisée pour déficients auditifs.

- Au C.H.R. pour Centre Médiaco-Chirurgical Lapeyronie et la construction d'un Centre de Pneumo-Cardiologie.

Affaires 4, 18, 23, 25, 43, 49 : Subvention accordée à l'association Jouons en Ludothèques. Aux Pionniers de France. A diverses associations sportives. Pour rencontres sportives Heidelberg. Pour la lutte contre l'échec scolaire. Au C.A.P.E.N.E.

Affaires 5, 81 : Responsabilité Civile de la Ville. Autorisation de défendre dans l'affaire ANDREOLETTI, JOUVE.

Affaire 7 : Emplacements pour vente de fleurs au Cimetière St.-Lazare durant l'Octave des Morts.

Affaire 8 : Reprise de l'appartement 46 de la Cité Aigoual Nord.

Affaire 9 : Augmentation des loyers des Cités Aiguelongue et Gémeaux.

Affaires 10, 57 : Contentieux. Autorisation de défendre : Ville/S.A. des Grands Travaux de Marseille pour parking Préfecture.

- Ville/Syndicat des Commerçants des Halles et Marchés.

Affaires 11, 58 : Dénomination de voies :

- Lottissement Mailac, rue de Mérin, Impasse des Hélicoptères,

- Place de la Brigade Légère des Cie : carrefour Rte. de Mende et rue de la Justice de Castelnau.

Affaire 12 : Modifications des Bureaux de Vote.

Affaire 13 : Enquête publique. Crédit d'une animalerie au Centre de Recherches CLIN-MIDY.

Affaire 14 : Modification des conditions d'échange entre l'O.N.F. et la ville pour la Maison Forestière de Montmaur.

Affaire 17 : Avenant n° 1 à la Convention de Concession avec « Parking des Gares ».

Affaires 19, 20, 21, 80 : Recalibrage du Lez.

- Acquisition Cie. Nationale d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc.

- Acquisition Sté. Union Industrielle et d'Entreprise.

- Indemnité d'évitement S.A.R.L. Stores et Housses.

- Acquisition Sté. de Distillation La Grappe.

Affaire 22 : Acquisition terrain Arnaud, rue de la Jeune Parque pour nouveau dépôt S.M.T.U.

Affaire 24 : Exonération de la taxe sur les spectacles pour les Matches Montpellier-Nantes et Montpellier-Bordeaux.

Affaire 26 : Avenant n° 2 à la convention de concession à la Sté. Sablaise des Eaux pour les parcs-mètres.

Affaire 27 : Théâtre, tarifs des répétitions payantes.

Affaires 28, 29 : Carrefour de la Perruche.

- Avenant n° 1 au marché SCREG.

- Convention ville/SNCF pour construction de l'ouvrage SNCF.

Affaire 30 : Mise à l'alignement de la rue du Château Bon.

- Cession gratuite du lotissement La Belle.

Affaire 31, 97 : Occupation du Domaine Public. Conventions avec Mme CALATAYUD et M. LACROIX.

Affaire 32 : Liaison St. Jean de Védas-Montpellier.

Création d'une déviation pour CD 132. Enquêtes D.D.E approbation du projet.

Affaire 33 : Création Zac du Val de Croze.

Affaire 34 : Création périmètre Zad Aiguelongue.

Affaires 35, 36, 105, 106 : Z.O.L.A.D.

- Cession lot 62 à Direction Régionale des Télécommunications.

- Vente parcelle à Laboratoires PECH.

- Centre pour Handicapés Physiques. Rétrocension Etat/BAS.

- Implantation d'un Hôtel. Cession à Sté. SOGECLIF.

Affaires 33, 38 : ZUP La Paillade.

- Avenant n° 1 au Contrat d'assistance technique.

- Prise en charge des ouvrages achevés.

Affaires 39, 40 : Promenade du Peyrou.

- Convention avec l'Architecte en chef des Monuments Historiques.

- Travaux de restauration.

Affaire 41 : Carte Scolaire rentrée 1981.

- Ouverture d'une classe.

Affaire 42 : Collège Las Cazes. Réparation de l'installation de chauffage.

Affaire 44 : Antigone. Maison des syndicats. Approbation du programme et lancement du concours de concepteurs.

Affaire 45 : Ecole Victor Duruy. Vol d'objets. Dédommagement.

Affaire 46 : Bâtiments communaux. Avenant n° 1 aux marchés d'entretien.

Affaire 47 : Assistantes maternelles : Statut, embauche, rémunération.

Affaire 48 : Bureau Municipal du Tourisme, tarifs, Vacances.

Affaire 59 : Marché SOBEA pour conduite eau - 500 au Pont Leyris.

Affaire 60 : Forum de l'Agro Alimentaire, conventions.

Affaire 61 : Immeuble occupé par le Ministère du Travail et de la Santé, cession à l'administration des Télécommunications.

Affaire 62 : Immeuble le Capoulé, rue Maguelone, Acquisition des locaux.

Affaires 63, 64, 65, 66 : Lottissement Communal.

- Dossier de création.

- Opération Chapeau Rose, avenant n° 2 à la convention Ville/Sté. Héraultaise d'Économie Mixte de Construction.

- Opération les Pastourelles, avenant n° 3 à la Convention Ville/Sté. Héraultaise d'économie mixte de construction.

Affaires 68 à 79 : Personnel Municipal, affaires diverses concernant la modification du tableau des effectifs, la création d'emploi : contrôleur de voirie, secrétaire de direction, la révision de certains contrats.

Affaires 82 à 85 : Restaurants Scolaires, convention pour fourniture de repas avec :

- l'association Montpelliéraise pour la mise au travail et le reclassement des Handicapés,

- le Centre Socio-Culturel de la Croix d'Argent,

- la Commune de CLAPIERS,

- la Commune de VILLENEUVE LES MAGUELONE.

Affaire 86 : Secteur sauvegardé, commission, création.

Affaire 87 : Abonnements aux journaux, modification.

Affaire 93 : Carrefour de la Perruche, réévaluation des travaux. Demande de subvention.

Affaire 94 : Aménagement carrefour RN 113/CD 21, participation de la ville au financement.

Affaire 95 : Aménagement abords gare SNCF, gare routière, Marché MAZZA.

Affaire 96 : Liaison boulevard de la Perruche pénétrante est. Acquisition terrain MOREAU, réévaluation de la participation de la Ville.

Affaires 98, 99 : ZAC de l'Aiguelongue, création et convention d'études avec la SERM.

- ZAC de Celleneuve,

- ZAC Puech Chevalier,

- ZAC de Tournezy.

Affaire 103 : ZAD La Rauze, Modification.

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.
S.A. au capital de 4 500 000 F

Avenue du Maréchal JUIN
30 000 NIMES
Tél. : (65)84.99.98
130-31

Chemin de MALPAS
34 000 MONTPELLIER
Tél. : (67)65.96.58

MERIDIONALE

BATIMENTS - TRAVAUX PUBLICS

UNE ENTREPRISE
AU SERVICE DE SA VILLE

SIEGE SOCIAL : Bureaux du Nouveau Monde
Avenue des Etats du Languedoc
34009 MONTPELLIER Cedex
Tél. : (67) 64.44.40

NOVOTEL - Montpellier

Aide Sociale aux personnes âgées

La Résidence - Foyer Bel Juel est inaugurée

« Chez soi »

Ce que les personnes âgées redoutent souvent le plus, c'est de passer une retraite trop anonyme dans une collectivité. Bien

sûr une vie communautaire leur ménage du repos, des rencontres, mais avoir un « chez soi » demeure le rêve de tous.



Qu'est-ce que Bel Juel ?

Sur un terrain propriété du Centre municipal d'Action Sociale, rue des Avelaniers, est réalisée une résidence-foyer pour personnes âgées du nom de Bel Juel.

Bâti sur une surface de 2 260 m², confrontant à l'ouest l'avenue des Moulineaux, au sud le lottissement « les Marronniers » et au nord le parc « Beljuel », elle s'insère dans un parc calme et agréable d'une étendue de 9 000 m².

Le terrain a été apporté gratuitement par le C.M.A.S., par bail emphytéotique du 26 Novembre 1979, d'une durée de 40 ans à compter du 1^{er} Janvier 1980.

La MAITRISE D'OUVRAGE a été assurée par l'OPAC de Montpellier.

Il a été conçu le cabinet d'architecture : Patrick HENRY et contrôlé techniquement par : SOCO-TEC.

permet aux résidents de prendre leurs repas en commun.

Pour Camperiols aussi

Ces locaux compte-tenu de la proximité des 2 foyers sont ouverts aux résidents de « Camperiols ».

Un programme solaire pour l'eau chaude et les sanitaires est en voie de terminaison. Il prendra le relais de l'électricité, dès que l'énergie solaire accumulée sera suffisante.

Le délai de réalisation a été de 15 mois. Les travaux ont débuté le 1.1.1980.

LA MAITRISE D'OUVRAGE a été assurée par l'OPAC de Montpellier.

Il a été conçu le cabinet d'architecture : Patrick HENRY et contrôlé techniquement par : SOCO-TEC.

Le plus longtemps possible

Cet équipement devrait permettre aux résidents de demeurer à Bel Juel aussi longtemps qu'ils le désirent.

En effet, la plupart sont à la limite de la semi-validité, et les établissements qui peuvent recevoir les personnes handicapées sont en nombre insuffisant. C'est un réel besoin qu'il n'est pas possible de satisfaire en l'état actuel des choses.

Mais le B.A.S. a pu obtenir que 50 % des lits soient désormais affectés à des personnes semi-valides, ce qui est une notable amélioration.

Une plus grande surveillance médicale et des soins plus appropriés pourront être apportés aux personnes handicapées.

Nous souhaitons aux nouveaux résidents de Bel Juel beaucoup de bonheur dans leur nouvelle demeure.

Saint-Côme, Paul Valéry, Bel Juel) à 700 personnes. Elle représente un grand pas franchi pour résorber le nombre des personnes âgées patientant après avoir fait leur demande pour être accueillies. Mais la plus grande satisfaction de tous ceux qui travaillent pour cet accueil au Centre Municipal d'Action Social (appelé parfois Bureau d'Aide Social ou tout simplement comme vous avez pu l'entendre B.A.S.). C'est d'avoir pu cette fois réaliser un vieux rêve en faisant un foyer à visage humain, confortable et rationnel.

Tout a été ici mûrement réfléchi, jusqu'au programme solaire pour l'eau chaude et les sanitaires, financé par le Bureau d'Aide Sociale, qui dispense à terme de l'utilisation de l'électricité. L'ensemble de la réalisation a été financé par l'O.P.A.C., le Centre Municipal d'Action Social, les subventions du Conseil Général et de l'E.P.R. Le samedi de l'inauguration M. Belorgeot adjoint délégué aux affaires sociales a rappelé que cet effort de notre municipalité serait non seulement

C'est une nouvelle résidente qui a coupé le ruban, geste qui ouvrira officiellement la résidence foyer.



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : Georges Frêche
Promotion : Mairie de Montpellier

</

Inaugurations

Un parking et un bus pour le centre de votre ville

Parking-Bus-Ecous-Gare-Parking

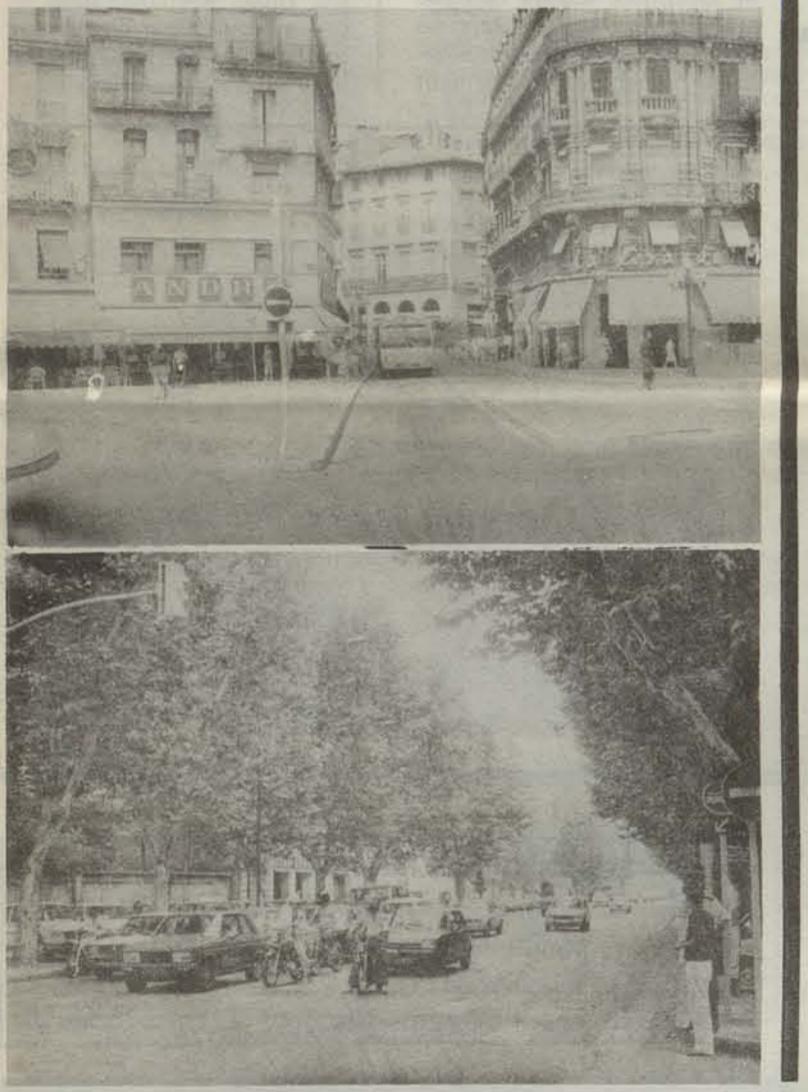
Il ne vous en coûtera que 3 F la demi-journée, beaucoup moins de fatigue et un endroit pour garer votre voiture sans problème. Nous vous avons déjà signalé dans un précédent numéro la mise en place par la Société Montpelliéraine des Transports Urbains de ce nouveau système pour pratiquer le centre de votre ville.

Et pour les riverains plus de voiture tardivement et mal garée que l'on retrouve rayée ou... en fourrière. Le parking est gratuit de 18 h à 8 h et de 12 h à 14 h ainsi que les dimanches et fêtes. Avec le ticket du parking, vous pouvez aller gratuitement au centre ville en bus. Il y a un arrêt devant le 26 de la rue Pitot. Ce bus dessert la préfecture, la comédie, la gare, le lycée Joffre, le boulevard Louis Blanc, les cliniques St-Charles et le BD Henri IV avec des arrêts intermédiaires (lignes 7 et 9).

Pourquoi ne pas céder à ce qui au fond est le plus simple ? L'ensemble de la politique municipale en matière de circulation essaiera toujours de faciliter le stationnement des véhicules et l'utilisation des transports en commun au centre ville parce qu'on ne circulerait plus à Montpellier dans quelques années sans ces mesures.

On a accès à Pitot par la rue Pitot et l'impasse Richer de Belleval et on en sort par la rue du Carré du Roi.

Apprendre une nouvelle ville avec le plus grand civisme possible : savoir se servir des transports en commun et utiliser les grandes artères de dégagement.



C'est à Mme Valette représentant les usagers au conseil d'administration de la S.M.T.U. que M. le député-maire a tendu les ciseaux de l'inauguration.

Bilan après la mise en route d'un plan de circulation

A l'occasion de l'inauguration du parking Pitot, sorte de symbole qui conjugue l'effort sur la circulation et celui sur les transports urbains, G. Frèche entouré de ceux qui travaillent sur ces problèmes, a donné une conférence de presse dans les locaux près de l'inauguration par le T.Q.M.

La S.M.T.U. associe les usagers à la gestion des transports urbains.

Le 24 septembre la préfecture de l'Hérault analysait la prise en charge de l'organisation des transports par le district de Montpellier. Bien entendu, les transports régis par le district ne font que compléter les compagnies privées en assurant sur les communes du district 10 à 13 rotations supplémentaires par jour. A ce propos le député maire a précisé que le coût de ce service public ne pouvait être assuré que grâce à l'extension de la taxe transport au district, bien que la plupart des transporteurs soient Montpelliérains. Mais l'impôt nécessaire pour cette politique à l'usage de tous les habitants qui sont désormais représentés au sein du Conseil d'Administration de la Société Montpelliéraine des Transports urbains, ne dépasse en fait pas 28 F par an et par habitant.

Toujours à propos des transports, le maire a pu annoncer la desserte désormais assurée de Grammont et de Mont

plus grand... civisme. Dans un proche avenir, pour rendre les deux premières tranches du nouveau plan encore plus efficaces, les ponts de Sète et de Lattes devraient être élargis. Une troisième étape organiserait la meilleure circulation possible dans le quartier des facultés et des hôpitaux avant la mise en place du plan de jalonnement, conclusion logique de ce vaste travail.

Quant au plan de circulation, sa mise en place, dès que tout le monde y sera habitué, devrait permettre d'obtenir ces 4 points indispensables à une vie (relativement) sereine dans les grandes villes, fluidité, sécurité - en particulier pour les deux roues - extension des transports en commun rapides et confortables, augmentation du nombre des places de stationnement. Tout cela passe en particulier par l'augmentation des sens uniques, l'aménagement des carrefours, la rationalisation des feux et le retour.

Pour la conférence de presse, on reconnaît prenant tour à tour la parole devant les journalistes de gche à dr MM. Antononi, Granier, Lévy, Richard (directeur de la S.M.T.U.), Velay (adjoint au transports) Frèche, Roman (directeur des services techniques) et Lazergé (responsable de la mise en place du plan de circulation).

On notait la présence dans l'assistance de Mme Salvat et de M. Amilhat de la Direction départementale de l'Équipement ainsi que de nombreux représentants des comités de quartier de l'ensemble de Montpellier.



bureau d'études pour l'urbanisme et l'équipement de la région méditerranéenne
BETEREM

INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION

Montpellier : « le villeneuve »,
Av. villeneuve d'angoulême, 34100 - Tél. : (67) 42.66.00

Quincaillerie de bâtiment
OUTILLAGE MANUEL ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE MENAGER
A VOTRE DISPOSITION
à la Site d'EXPLOITATION
Ets VIEUX PIERRE
46 av. Pont Juvénal-Montpellier
Tél. : 65.79.52

Constans
Fournisseurs en gros pour collectivités et restaurants
Produits d'entretien
Bureaux & entrepôts :
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
Tél. : (67) 42.96.75

Centres d'information sur l'habitat de l'Hérault
Passage Lonjon
Tél. : 66.09.76 - Montpellier

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 30
Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

Vous qui cherchez un logement • en accession • en location

CONSULTEZ-NOUS

• sur vos droits (aide personnalisée au logement) (garantie dans les contrats)
• sur les logements disponibles à MONTPELLIER, BEZIERS et LUNEL

AVANT DE VOUS ENGAGER

Le Centre d'information sur l'habitat soutenu par l'Etat
Le Conseil Général de l'Hérault - les villes de Montpellier et Béziers
est à votre service

Ses conseillères vous renseignent GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT

ANTENNE DE LUNEL

Tous les jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 - Mairie de Lunel

Bureau n°1 - Tél. : 74.10.50

CENTRE DE BEZIERS

Tous les après-midi du mardi au vendredi - Rue du 4 Septembre

Tél. : 76.90.10

39.000

Deux réalisations de quartier pour la rentrée des plus jeunes

La halte garderie dans la Maison pour Tous St-Martin.

Elle vient d'ouvrir dans le nouveau complexe municipal qui a été créé autour de la Maison St-Martin rue des Razeteurs. Elle est moderne et gaie, comme les trois autres garderies municipales de Montpellier, c'est une petite unité « familiale » qui peut accueillir une vingtaine d'enfants en même temps, pas plus.

Attention, la halte-garderie n'est pas la crèche. Nous avons déjà parlé dans « Montpellier Votre Ville » de cette formule plus souple qui accueille votre enfant de trois mois à quatre ans « à la carte ». Elle fonctionne de 7 h 45 à 12 h 15 le matin et de 13 h 45 à 18 h 15 l'après-midi. Une fois l'inscription prise auprès de la directrice de l'établissement, vous n'êtes d'une part tributaire d'aucune obligation de fréquentation, et vous ne pouvez en revanche y laisser votre enfant que 3 demi-journées par semaine au maximum. Ceci bien sûr afin de permettre à un plus grand nombre de parents de bénéficier de ce service.

Les haltes-garderies sont administrées par le Bureau d'Hygiène de la municipalité de Montpellier. Elles sont dirigées par des puéricultrices diplômées, à Saint-Martin Mme FINA, assistées d'auxiliaires de puériculture ; et les agents de service qui y travaillent à l'entretien des locaux reçoivent une formation spécialisée.

La fréquentation pour une demi-journée vous coûtera 6 F. Vos bébés pourront éventuellement dormir très en sécurité dans de ravissants petits lits mais on ne préparera pas leur biberon qu'il faudra que vous apportiez « prêt à l'emploi ». De même pour les plus grands si vous pensez qu'ils ne patienteront pas jusqu'à votre retour. Saint-Martin, comme les autres a cependant une jolie cuisine.



A l'Aiguelongue un grand espace dégagé pour le jeu, mais aussi de petits coins plus calmes.

Inscription : un minimum de formalité.

Il suffit de vous présenter avec le livret de famille et le carnet de santé de votre ou de vos enfants. Le jour où vous les laisserez effectivement pour une demi-journée, n'oubliez pas le linge de rechange dont ils pourraient avoir besoin.

« Pitchôt Nanet » à l'Aiguelongue

Nous vous avons présenté dans le n° 37 de « Montpellier Votre Ville » cette autre halte garderie municipale, qui se trouve, elle, au nord de la ville. Dans le parc du centre d'aide à la petite enfance, au milieu des pins, donnant sur une rive calme, « Pitchôt Nanet » avec ses murs aux tons pastels, ses plaintes et ses boiseries aux couleurs plus vives, ses baies vitrées sur le parc, sa cuisine au carrelage décoré de petits poissons est particulièrement gaie. C'est Mme Bresson, directrice de ce petit havre qui a coupé le 18 septembre le ruban de l'inauguration. Quelques uns des jeunes utilisateurs étaient encore là, au milieu des personnalités, les parents aussi.



Mme Bresson coupe le ruban qui ouvre officiellement la halte-garderie « Pitchôt Nanet » dont elle est la directrice.

Six classes à Vert Bois

Autre réalisation dans le nord de Montpellier, le groupe scolaire dont les travaux ont commencé à Vert-Bois. Près de la patinoire municipale, il va desservir un quartier en pleine expansion. La pose de la première pierre est pour le mois d'octobre. Le coût est de plus de 3 millions de Francs. L'école qui devrait épouser la forme d'une étoile de mer comprendra 4 classes primaires et deux maternelles. Elle sera terminée et utilisable dès janvier 82, ceci bien sûr si tous les postes sont créés à temps.



cuiraudon immobilier
8. Boulevard Victor Hugo - Montpellier Tél : (67) 92.27.34

Recherchons locaux industriels ou commerciaux à vendre, Montpellier et sa région immédiate

ODD
ENTREPRISE LOUIS OLIVIER & Cie S.A.

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS BÉTON ARMÉ
11 bis, RUE ANDRÉ MICHEL
34 - MONTPELLIER
Tél : (67) 92.62.38

c.i.l.d.h
Votre employeur à la solution pour vous loger : Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.
ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité-prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.
LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.
INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service d'information constant pour tout problème juridique et technique concernant l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.
CES SERVICES ONT ÉTÉ CRÉÉS POUR VOUS
N'HESITEZ PAS À LES UTILISER !

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

SOL PILOTE
NORBERT CHABOT

MOQUETTE - PLASTIQUE Revêtements
LINO - DALLES Sportifs
COMBAILLAUX - 34980
Tél. : 45.82.74.34 -
Tél : 84.27.40

les économies d'ENERGIE
C'est aussi **FINOU S.A.** pour tous travaux de
CHAUFFAGE CLIMATISATION PLOMBERIE ZINGUERIE
Service de dépannage rapide
Tél : 92.17.19
Répondeur automatique après 17 h
4, rue Bernard de Tréviers Montpellier
Crédit confort U.C.B. jusqu'à 75.000 F

MES

MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

Inaugurations



Le colonel Thomas dévoile la plaque «Brigade Légère du Languedoc»

Emouvante cérémonie le 27 septembre dernier qui réunissait les anciens de la Brigade Légère du Languedoc autour de la plaque commémorative que la municipalité de Montpellier a fait poser en son honneur et pour consacrer le souvenir de ses glorieux disparus. Sur le document ci-dessus, le colonel Thomas, (nom de résistance de Me David du bureau d'Aix-en-Provence) et président national de l'Amicale des Anciens de La Brigade Légère du Languedoc dévoile ce nom dont tous les Languedociens peuvent être fiers.

Notre région a fourni, est-il besoin de le rappeler son lot de résistants courageux à l'occupation. C'est en septembre 1944 que «La Brigade Légère» s'est regroupée pour partir un peu plus tard rejoindre la 1^e armée en Alsace et connaître enfin les jours meilleurs de la Libération que tous ses membres ont si brillamment méritée.



S.E.R.M. U.E. 3M
société d'équipement de la région montpelliéenne
B.P. 9033 - 34041 MONTPELLIER CEDEX 9
Tél. : (67) 65.79.90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

«Futurs corps passés»

Réflexion sur une exposition d'été au musée Fabre.

Laissant aux spécialistes le soin de glosser sur «Futurs corps passés», je voudrais adresser à tous ceux que notre Musée intéresse une réflexion d'ordre général.

Lors du vernissage et depuis juillet, nous avons pu entendre et lire des appréciations diverses sur le travail accompli par l'équipe du Musée et les artistes qu'elle propose. Adhésion ou réticence, interrogation ou réserve... j'ai constaté aussi des silences qui recouvrent aussi bien l'indifférence que l'approbation ou surtout, le dialogue intérieur : l'exposition plait à fond le rôle que nous lui assignons. Notre époque se discute, se cherche et finalement se construit. Rien ne tient en un seul jaillissement de propositions mais chaque élaboration concourt à une synthèse qui aura lieu après nous. Notre double but est de protéger le patrimoine qui depuis des lustres est l'objet de la vénération de certains et de l'amitié de tous mais, simultanément, de changer des habitudes de méfiance envers tout ce qui n'est pas déjà consigné dans les anthologies. Dans les défenses illusoires de je ne sais quel classicisme - qui se défend bien tout seul - je ne vois que des carcans. L'expo «Futurs corps passés» se joue des carcans. Elle accueille les artistes régionaux sans exclusive. Elle réalise un symbiose entre certains qui s'expriment d'abord ici et se font connaitre ailleurs et d'autres qui n'ont pas d'atelier en Languedoc mais nous y apportent leurs recherches. Elle est aussi et surtout un moment de rupture avec les contraintes des musées-tombeaux auxquelles M. Dejean s'est déjà attaqué avec la détermination joyale que nous lui connaissons. Moment symbolique de rupture dans un lieu fracturé, bouleversé par sa croissance où le peintre peut entrer sans entonner gravement «De profundis clamavi...» avec l'irruption de «Futurs corps passés», fixée par la photographie sur fond de plâtres, de portées de béton, d'ouvertures bénantes et d'issues provisoirement condamnées, nous avons cherché une réalisation inhabituelle : l'effraction.

Josette Fenoy
Conseillère responsable du musée

1982 : Edgar DEGAS

Un musée ne se déplace pas. Et d'autant moins qu'il est plus riche. Notre politique consiste cependant, depuis 1977, à conduire vers les quartiers de Montpellier les manifestations culturelles que monopolisait jadis le centre-ville. Le Musée Fabre est-il condamné au repli sur soi-même ?

Nous avons souvent démontré le contraire : expositions à la recherche de nouveaux publics, doublement pour l'an prochain de la surface des bâtiments, création de l'Auditorium où vont se succéder les classes de nos écoles, les associations, les particuliers... A l'occasion du second Festival International Montpellier Danse, nous projetons de réaliser un décloisonnement significatif. Si l'échange se produit entre la périphérie et «l'Ecusson», le Musée doit profiter de ce flux de population qui se rend au Théâtre et à la Cour Jacque Cœur, «sa» cour. Non seulement l'Auditorium pourra accueillir des présentations de diapositives comme le Centre Rabelais, son voisin, accueillait cette année des films sur la danse, mais aussi le Musée Fabre ouvrira ses portes, en juillet 1982, à une rétrospective DEGAS où seront attendus à la fois les feux de la danse et les amoureux de l'impressionnisme. Les tableaux qui vont être réunis ne peuvent être diffusés dans les quartiers pour des raisons trop évidentes, mais cet événement DEGAS au cœur d'un autre événement, Montpellier Danse, incitera chacun à rompre avec ses habitudes casanières.

LA VILLE RECENSE SES ESPACES VERTS PRIVES

Si un géomètre arpente votre pelouse...

La révision du Plan d'occupation des Sols est en cours d'achèvement. Les différentes études entreprises au niveau de chaque secteur de la Ville sont déjà bien avancées. Nous avons parlé dans un précédent numéro des nombreuses réunions qui se sont tenues dans les différents quartiers et qui ont associé habitants et responsables de l'aménagement pour la préparation du nouveau P.O.S. Cette procédure de révision pour d'autres problèmes et en particulier celui de la définition et de la délimitation des espaces verts existants et à créer.

P.O.S. de 1975 : le flou

L'imprécision du P.O.S. de 1975 au niveau de la délimitation des espaces verts a créé bien des difficultés d'application. En effet, leur recensement au 1/5000 uniquement et leur transcription sur plan par un simple trait ont rendu possible toutes les interprétations, suscitant ainsi de nombreux litiges.

P.O.S. Révisé : un document précis :

Pour éviter qu'une telle situation se prolonge, la Municipalité a entrepris de faire recenser tous les espaces verts par des géomètres. Cela lui permettra de pouvoir disposer d'un document d'arpentage précis, opposable aux tiers.

Un géomètre a donc été intégré aux groupes de travail sur le P.O.S. affectés aux différents quartiers de la Ville.

Sa mission :

- 1) recenser tous les espaces verts existants et à créer ;
- 2) délimiter et mesurer sur le terrain les espaces concernés. Les travaux de reconnaissance et de mesurage sont presque terminés et serviront à l'établissement de documents illustrant non seulement le périmètre mais aussi la nature de l'espace vert concerné. C'est un pas de plus vers la clarté et la précision qui devraient caractériser désormais les documents d'urbanisme.

Géomètres chargés de mission :

- Secteur Nord : M. BRUNIQUEL
- Secteur Sud : M. AURY
- Secteur Est : M. REYNAUD
- Secteur Ouest : M. OLRY

Enfin dans ses murs...

Le centre de formation du personnel communal.



Sur un terrain que la Ville de Montpellier lui a attribué, le C.F.P.C. installe la première tranche de ses nouvelles installations.

Assurant en permanence la formation et la promotion du personnel communal de la région, le C.F.P.C. du Languedoc-Roussillon est, de plus, spécialisé dans la préparation à l'usage de l'informatique, ce qui ne saurait étonner dans une ville dont la mairie est dans ce domaine à la pointe.

Un lieu réellement adapté à une vocation pédagogique

Les travaux entrepris en décembre 1980 sont aujourd'hui en voie d'achèvement. L'inauguration du nouveau complexe pourrait intervenir dans le courant du mois d'octobre. Situé dans la Z.O.L.A.D., il comprend les bureaux de l'Administration Départementale et ceux de l'Administration Régionale, une imprimerie et des archives, une grande salle de cours et de conférences de 160 places équipée pour l'enseignement par les méthodes audio-visuelles y compris une cabine de projection et bien entendu des salles de classe confortables (4 de 40 places et une salle de dessin de 40 places également). Le projet initial prévoit dans un deuxième temps une nouvelle tranche de travaux avec la construction de 52 chambres, un restaurant de 150 couverts et sa cuisine, une cafeteria. Les lieux pédagogiques seraient également augmentés de 6 salles, dont 2 pour l'informatique, capables de recevoir le matériel. Tous les stagiaires seront alors regroupés alors que les cours sont actuellement dispensés dans divers lieux du centre ville. L'enseignement technique se fait par exemple en ce moment-même à la mairie. Le coût total de l'opération approche de 16 milliards de centimes.

Pas de science infuse.

Selon M. Salles directeur du C.F.P.C., le personnel des communes - est-ce spécifique à la région ? - n'a pas tendance à rechercher très spontanément un supplément de formation. Les plus assidus, surtout en ce qui concerne Montpellier sont ceux qui ont un concours de rédacteur ou d'attaché à passer. Les autres viennent paradoxalement plus des petites communes que des grandes villes. Montpellier n'échappe pas à cette règle, bien que l'information y soit à portée de la main.

Entre Montpellier et les antennes de Nîmes, Perpignan, Carcassonne et les cours par correspondance, les effectifs ne cessent cependant de croître. L'information devrait pouvoir maintenant mieux circuler et les communes apprendre à mieux user du service que représente le C.F.P.C. Ce d'autant plus que même celles qui n'y cotisent pas annuellement peuvent en bénéficier grâce aux subventions accordées en 1980 par le Conseil Général et l'Establishissement Public Régional.

Pour tous renseignements C.F.P.C. 337, rue des Apothicaires - 34100 Montpellier.

à montpellier quartier des facultés

la Clairière APPARTEMENTS DU STUDIO AU P.4

à l'écart du bruit tout près de tout

bureau de vente ouvert route de Mende face cité universitaire de boutonnet

1, rue de l'aiguillerie 34000 montpellier
COGEDIM RÉSIDENCE NIAGARA (67) 60.54.44

RÉVOLUTION = ÉVOLUTION

Détartrage électronique Niagara

Le détartrage électronique Niagara succède à l'adoucisseur d'eau avec des avantages considérables. Avec l'électrolyse plus de polyémulsion sur l'eau adoucie.

Il fonctionne sans l'apport d'aucun produit, de gaz ou de vapeur, il ne pollue pas les caractéristiques chimiques de l'eau, il empêche la formation du tartre, de plus il supprime complètement le tartre existant jusqu'à 500 m en aval de l'appareil. Sa consommation électrique est insignifiante, son entretien dérisoire est la garantie de 10 ans et au-delà. Il est à la fois sûr, il ne pose aucun risque de mise en service car pré-réglé en usine. Ne favorise pas la corrosion, n'engendre pas d'électricité, n'est pas polluant, ne rejette pas de résidu à l'égout. Il est garanti 1 an piéces et main-d'œuvre.

Sans engagement de ma part, veuillez me documenter gratuitement.

S.T.E. 8, av. du Pont Juvénal - Tél. : 65.75.10 - Montpellier

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. :

Entreprise Générale et travaux publics

s.a.r.l.

BATIMA

J.C. SANCHEZ (Gérant)

Rue des Combes 34570 SAUSSAN
Tél. : 42.61.03 - 55.40.51

TERRASSEMENT BETON ARME PLATERIE CARRELAGE RAVALEMENTS DE FAÇADES

GTM

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2

Tél. : (91) 76.36.60

TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement

Aménagements hydrauliques - Centrales thermiques et nucléaires

Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

EATI
ENTREPRISE D'AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS et de TRAVAUX
Route de Lodève 34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 29.29.29.
Terrassement
Voirie
Canalisations

escassut
VETEMENT HOMMES ET GARCONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves 34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 66.00.00

stiret
SOCIÉTÉ TECHNIQUE D'INSTALLATION ET RENOVATION D'EQUIPEMENTS THERMIQUES
Résidence le Barcelone rue G. Janvier-Montpellier
Tél. 42.54.82

MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE
6, Grand' Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier
Parapluies - Sacs - Bagages

Spécial Rentrée



10 000 nouvelles places en crèche annonce le gouvernement : un premier pas !

Le mois de septembre est aussi la rentrée pour les tout-petits. Les parents qui travaillent n'ont pas tous trouvé de places en crèche pour leur enfant. Un effort du Conseil Municipal a été fait pour améliorer une situation difficile. Deux Haltes-Garderie ont ouvert leurs portes. Les crèches familiales ont recruté 10 Assistantes Maternelles supplémentaires, mais environ 500 demandes de places en crèches restent en attente. Les travaux de la Crèche des Cévennes ont démarré. Le projet de la Crèche Edouard VII va pouvoir enfin être débloqué, la création rapide de 10 000 places en crèches est une mesure positive annoncée par le nouveau gouvernement. S'il est vrai que les premières mesures prises par le gouvernement offrent des perspectives favorables, un énorme retard reste à combler. La rentrée des femmes dans la vie active n'a pas entraîné les mesures nécessaires pour leur permettre une vie familiale plus harmonieuse. Aujourd'hui l'augmentation du nombre de places en crèches dépend de nous tous. Il n'est pas juste que seule la collectivité locale prenne en charge le fonctionnement des crèches. Une entreprise telle que l'hôpital, grâce à l'action des syndicats gère ses propres crèches. D'autres entreprises ayant un taux élevé de main d'œuvre féminine doivent avoir leur propre crèche. Il est nécessaire aux travailleurs d'engager l'action dans ce sens.

A Montpellier de nombreuses petites entreprises existent, un nombre élevé de femmes y sont employées. Il est nécessaire que ces entreprises dégagent une somme suffisante pour aider au fonctionnement des crèches. La collectivité locale ne peut pas à elle seule continuer d'accroître un déficit qui ne se finance que par l'impôt. (Le budget des crèches est le plus important du budget municipal). A chacun de nous d'œuvrer pour que la prochaine rentrée se fasse dans de meilleures conditions que les années précédentes.

C'est l'espérance du 10 Mai.

Roselyne SUTRA
Responsable des Crèches
Commission Santé

ACTIVITES CULTURELLES EN MILIEU SCOLAIRE

75 000 F sont consacrés cette année à l'animation culturelle dans les écoles, réalisée par des troupes régionales en collaboration avec les enseignants.

- Compagnie Asphodèles :
Ecoles : Pas du Loup primaire.
Jules Simon.
Chambertin II.
Cité Mion I.
Renouvier.
Heidelberg II.
Troubadours I et II.
Les Tours Maternelle.

- Compagnie le Gévaudan :
Ecole : Bari I et II.
Bologne I et II.
Croix d'Argent II.



- Théâtre de la Parole :
Ecole : Auguste Comte.
Jeu de Mail I.
Gambetta.
Près d'Arènes II.
Bologne I.
Aiguëlongue II.
Jean Mermoz.
Louisville II.
Petit Bard II.
Docteur Calmette I.

- G.A.F. Montpellier :
Ecole : Primaire Les Tours.
Les Troubadours II.
Barcelone I.
Bari I.
Bologne I.
Cité Mion I.
Aiguëlongue I et II.
Estanove.
Gambetta.
Jeu de Mail I et II.

- Théâtre de la marionnette :
Ecole : Maternelles Le Lez.
Pape Carpenter.
Marcel Pagnol.
Jeu de Mail.

- Patric :
Ecole : Maternelles Jacques Prévert
La Chambertine.



- Théâtre le Fenestrou :
Ecole : Près d'Arènes II.
Condorcet.

- Jeunesse Musicales de France :
Concerts pour différentes écoles de la ville (CM 1).



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE

Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers
Climatisation FEEDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92.14.96

Cartrans - Montpellier
Gare routière

12 Entreprises
à votre service

Abonnements mensuels
spéciaux pour les
SALARIES

Renseignements à la
GARE ROUTIÈRE
Tél : 92.01.43 305



Une bonne installation c'est d'abord
un bon installateur 16 d'entre eux
agréés par G.D.F. se sont regroupés
afin de mieux vous servir
Consultez-les : gratuitement, ils vous
établiront études, devis et plan de
financement.

ASSOCIATION CHAINEGAZ
BP 196 34004 MONTPELLIER CEDEX

SONEGERIM vous propose

MONTPELLIER NORD

le dos des elbes

Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille
au coeur des nouvelles
facultés
Chauffage individuel
Tél : 42.74.55

A LA GRANDE MOTTE
LES TERRASSES DE LA MER

Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face
à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
NOM :
ADRESSE :

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de
Lavérune - 34100 Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

11, rue des Fraisiers
MONTPELLIER Tél. : (67) 63.00.55

PLASTIROA

La Matière Plastique
et ses applications

CILIA MAX

« Villa Faustine »
11, rue des Fraisiers

MONTPELLIER Tél. : (67) 63.00.55

**PROMOTION
CILIA - MAX**

Résidence « Les TOURMALINES »

Près SUPER M - Rue du Pont de Lavérune
STUDIO - 4 Pièces

Résidence « La Hulotte »

Près de la Poste Rondelet,
Rue des Candeliers
STUDIO - 2 Pièces

La Matière Plastique
et ses applications

CILIA MAX

« Villa Faustine »
11, rue des Fraisiers

MONTPELLIER Tél. : (67) 63.00.55

EDITORIAL

et reconstructions. Franchir un nouveau pas dans la qualité de nos services « Restaurants », « Accueil », « Transports », Classes de nature, animation culturelle, bibliothèques, etc... Progresser sur le plan « sport scolaire », accueil des handicapés, santé scolaire, protection de l'école...).

Programme ambitieux, mais réaliste, car il est à la mesure des changements nécessaires et possibles.

Déjà un climat nouveau se développe autour de l'école. Le gouvernement en appelle à la concertation. Il rejoint ainsi ce qui a toujours été notre règle d'or : Faire avec vous, élaborer les projets avec vous, agir avec vous pour les réaliser. Les obstacles sont réels devant ce progrès possible, le retard est lourd à rattraper et les forces conservatrices tiennent à leurs privilégiés.

Mais notre espoir est tellement grand que c'est une force décisive.

J. BONNET



Spécial Rentrée

Cette rentrée scolaire ne ressemble pas tout à fait aux précédentes. Sur tous les plans, les changements mis en œuvre depuis le 10 Mai concernent l'école publique : D'une part, des moyens nouveaux ont été dégagés pour l'Education Nationale. Montpellier en bénéficie : une dizaine de suppressions de classes annulées, des postes nouveaux obtenus, des stages pour les maîtres enseignant en milieu immigré et pour l'Occitan... De plus, c'est un changement en profondeur qui est amorcé. En accord avec nos préoccupations fondamentales, le gouvernement désigne les terrains où il faut intervenir d'urgence : lutte contre les échecs scolaires en milieu défavorisé, attention particulière aux écoles où le nombre d'enfants immigrés est important, volonté de réduire les inégalités socio-culturelles et d'élever du même pas la qualité de l'enseignement pour tous. Voilà qui nous incite à reprendre nous-mêmes ces objectifs : notre commission de l'Enseignement entend faire de l'année 81-82 une année marquée par plusieurs initiatives ayant cette visée (action dans les écoles de quartiers populaires avec le concours de tous ceux qui veulent intervenir à la base pour la démocratisation de l'école. Effort renouvelé pour les constructions



Siège Social :
16, rue Déodora
31029 TOULOUSE CEDEX

AGENCES :
Avenue du Marché - Gare
34 MONTPELLIER -
Tél : 92.36.85
MAROC « ECEM » VENEZUELA

**ENTREPRISE GENERALE
BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS**

**CONSTRUCTIONS
INDUSTRIALISEES ET
SCOLAIRES**



Jean BOUZAT
Entreprise de bâtiment

Maçonnerie
Béton Armé
699, rue de Font-Couverte
34100 MONTPELLIER
tél. : (67) 42.62.40

SUPEXAM
Cours privés d'enseignement supérieur

A.E.S., DROIT, MEDECINE,
PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES,
KINESITHERAPIE ET ERGOTHERAPIE
Renseignements et inscriptions
de 14 h à 18 h 10, rue des Rêves, Montpellier
Tél. : 41.33.11

INSTALLATIONS SANITAIRES
Plomberie - Zinguerie
Chauffage central
Electro-Ménager

Bedos et Fils
27, rue de Verdun Montpellier
Tél. : 58.43.67
INSTALLATIONS
Service après vente

Vous avez besoin d'une banque
qui vous écoute, qui vous explique
et qui vous protège

CREDIT LYONNAIS
VOTRE PARTENAIRE

SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRaine DE TRANSPORT URBAIN

LIGNE 15 GRAMMONT - GARE

Mercredi et samedi seulement

HORAIRES

DÉPARTS DE LA COMÉDIE	DÉPARTS DE ST-ETIENNE
13 h 10	13 h 35
14 h 00	14 h 25
14 h 50	15 h 15
15 h 40	16 h 05
16 h 30	16 h 55
17 h 20	17 h 45

Grammont - Cimetière St-Etienne -
Centre sportif - Route de Mauguio -
Dom Bosco - Place de Strasbourg - Gare

LIGNE 15
Grammont - Gare



Spécial Rentrée

TRAVAUX REALISES POUR LA RENTREE DANS LES ECOLES



AIGUELONGUE Primaire : Mise en conformité de l'installation électrique et réfection de l'éclairage. (action au niveau économies d'énergie, sécurité et confort).

AIGUERELLES Maternelle : Protection du dépôt et réalisation d'un couloir de circulation.

ASSAS Primaire : Mise en conformité de l'installation électrique.

BARI Maternelle : Aménagement du dépôt et mise en place de point d'eau.

PAUL BERT : Réfection de planchers de quatre classes et remplacement des canalisations de chauffage.

LOUIS BLANC : Des travaux de peinture.

BOLOGNE Primaire II : Des travaux de peinture.

CALMETTE Maternelle : Des travaux de peinture.

CARNOT : Réfection de l'installation électrique d'une classe.

CHAMBERT Maternelle : Amélioration de l'acoustique de la salle de jeux. Primaire I : Réfection du préfabriqué. Primaire II : Aménagement du talus, souvenement de la cour.

CITE MION Primaire I : Création d'une issue et réfection du sol du préfabriqué. Primaire II : Réfection des sanitaires. Maternelle : Modification du chauffage.

CONDORCET : Réfection du sol de deux classes.

CROIX D'ARGENT Primaire : Aménagement du dépôt.

CEVENNES Maternelle : Classe préfabriqué, mise en place d'un plafond acoustique.

A. DAUDET : Réfection totale de la cour et aménagement du dépôt. Victor DURUY : Des travaux de peinture.

L. FIGUIER : Réfection totale de la cour et réfection de trois plafonds.

FIGUEROLLES Le HAUT : Finition du revêtement des escaliers.

LA FONTAINE : Insonorisation de 3 classes et réfection des carrelages.

F. GARNIER : Aménagement d'un dortoir.

HEIDELBERG Primaire I : Mise en place de rideaux et peinture d'une classe. Maternelle : Mise en place de rideaux.

Victor HUGO : Réfection de sol et de plafonds.

JEU du MAIL Maternelle : Mise en conformité de l'installation électrique. Aménagement du dépôt et réfection des tours d'arbres.

Primaire I : Mise en conformité de l'installation électrique.

LANTISSARGUES Maternelle : Peinture des préfabriqués.

MAS DREVON Maternelle : Peinture des boiseries.

MENESTRELS Primaire I : Rideaux pour salle de projection.

Primaire II : Des travaux de peinture. Maternelle : Des travaux de peinture.

MOLIERE : Pose de rideaux.

J. MOULIN Maternelle : Réfection partielle de la cour.

OXFORD Primaire : Aménagement du dépôt.

PAINLEVE Maternelle : Réfection de la cour de récréation. Aménagement d'ateliers.

PAPE CARPENTIER : Réfection des enduits intérieurs et peinture des classes.

PAS du LOUP Maternelle : Travaux de peinture.

Primaire : Pose de faïences dans les sanitaires et amélioration acoustique d'une classe.

PASTEUR : Mise en conformité du réseau électrique amélioration de l'éclairage et travaux de peinture.

PETIT BARD Maternelle : Création d'un sanitaire d'appoint dans les préfabriqués.

Primaire : Peinture 1^{re} tranche.

Les PIN'S Primaire : Mise en conformité de l'installation électrique et amélioration de l'éclairage.

PLANCHON : Travaux de peinture.

PRES D'ARENES Maternelle : Création d'une issue. Aménagement des tours d'arbres, mise en place de rideaux.

J. PREVERT : Pose de rideaux et aménagement des tours d'arbres.

J. ROUSSEAU : Réfection des clôtures.

D. ROUX : Réfection de plusieurs plafonds.

SLAMANQUE Primaire : Travaux de peinture - pose de rideaux.

Maternelle : Réfection de la clôture grillagée.

SEVIGNE : Réfection de la toiture d'un corps de bâtiment.

J. SIMON : Travaux de peinture.

Les TOURS Primaire : Réfection des sanitaires.

Maternelle : Aménagement des tours d'arbres.

Les TROUBADOURS Primaire : Réfection des sanitaires.

Maternelle : Aménagement des tours d'arbres et d'un talus.

ISOLATON de BATIMENT - ECONOMIE D'ENERGIE : Intervention dans les écoles : ASSAS - F. BUISSON - M. CURIE - A. DAUDET - CARNOT - MOLIERE - V. HUGO - SEVIGNE.

TRAVAUX de SECURITE : Dans les écoles : V. DURUY - LANTISSARGUES - L. BLANC - AIGUELONGUE - ASSAS - BARI - HEIDELBERG - BOLOGNE - MENESTREL - LOUISVILLE - LAMARTINE - CARNOT - MOLIERE.

Révisions 4^{me} trimestre 1981 : Ecole BARI - FIGUEROLLES le HAUT - CONDORCET - J.J. ROUSSEAU.

EQUIPEMENT en JEUX de COUR : Maternelles. AIGUERELLE - BARCELONE - CEVENNES - LOUISVILLE - Les TOURS - Les TROUBADOURS (4^{me} trimestre 1981).

MISE en ACCESSIBILITE pour HANDICAPES : Ecoles Primaire : PRES D'ARENES - LA CHAMBRETE - V. DURUY - AIGUELONGUE - CARNOT - MAS DREVON - PAINLEVE (4^{me} trimestre 1981).

Priorité aux constructions scolaires

Le problème des constructions scolaires reste important à Montpellier. D'une part les mouvements de population imposent de nouvelles constructions. D'autre part, le nombre considérable de préfabriqués (aujourd'hui vétustes) implantés pendant 20 ans avant 1977 crée un handicap très lourd pour la ville : il faut reconstruire plusieurs écoles. Cette situation a fait l'objet d'un rapport et d'une démarcation auprès du Ministère de l'Education Nationale. Le 15 Septembre, André VEZIHNÉT et moi-même avons défendu au Ministère la nécessité d'une aide exceptionnelle.

tionnelle de l'Etat à Montpellier sur ce problème. Donner à tous les enfants de bonnes conditions d'accueil, cela fait partie de l'action désormais engagée à tous les niveaux contre les inégalités scolaires.

Dans l'immédiat, la nouvelle école de La Paillade Nord ouvre ses portes. Nous demandons que les 3 postes y soient pourvus et que cette école constitue l'amorce d'une école ouverte. Le Groupe de vert-Bois est en construction. Nous agissons pour que l'école soit prête le plus tôt possible. La reconstruction du collège de Mail a débuté et la rénovation

Jacques BONNET

du Lycée Clémenceau s'achève. Les travaux commenceront pour l'école des Aiguerelles à l'automne. Deux restaurants vont être mis en chantier, au pas-de-Loup et à Bari. La Cuisine Centrale, route de Lavérune, dresse désormais sa structure imposante, et la dernière phase des travaux y commence.

Partout, nous reprenons contact avec enseignants et parents pour préciser en cette rentrée les besoins urgents en constructions, et nous engagons la concertation et l'action nécessaires.

Achat du livre « Les Fariboles de Bolla » dans le cadre de l'année des handicapés.

POUR QUI ?
Tous les enfants des écoles
maternelles et C.P. - C.E.1.
C.E.2. des primaires.

ACCUEIL

OU ?
Dans toutes les écoles ou
groupes scolaires, sauf A.
FRANCE.

QUAND ?

de 7 h 30 à 8 h 30
le matin
et
de 17 h 45 à 18 h 45
le soir
uniquement les jours
de classe.

PARCIPATION
FINANCIERE
- fonction du quotient fami-
lial
- par facturation.

Nous rappelons qu'un service d'accueil scolaire fonctionne dans toutes les écoles publiques de la ville (1 centre par groupe scolaire). Ce service a été créé spécialement pour les enfants dont les 2 parents travaillent et dont les horaires ne coïncident pas avec ceux de l'école. Deux moniteurs affectés à chaque centre accueillent les enfants sur place. La moitié au moins de ces moniteurs sont diplômés (BAFA). Ils ont également la possibilité en cours d'année de participer à des sessions où sont abordés soit des techniques, soit des données théoriques (ex : besoin des enfants, observations). C'est dire le souci que nous avons de leur qualification. Nous souhaitons en effet que ce temps d'accueil soit un moment privilégié où l'enfant prend plaisir à jouer seul ou avec d'autres. Dans ce but du matériel éducatif est mis à sa disposition (matériel qui peut être différent suivant les centres d'accueil).

Dans le but d'éviter aux parents des déplacements ou des pertes, le paiement se fera cette année, par facturation, après le registre de présence établi par les moniteurs.

La participation financière (pour les enfants venant régulièrement) sera établie d'après le Quotient Familial.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer dans le but d'améliorer encore le fonctionnement du service.

Pour tout renseignement, s'adresser au Service Accueil - Restaurants scolaires - Cité Astruc - téléphone : 92.34.00.

Nous souhaitons en effet que ce temps d'accueil soit un moment

Cécile BARQUERO

LUTTE CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE (50 000 F) A droits égaux, chances égales

I. Subventions au titre de la promotion des bibliothèques d'écoles : 20 000 F.

Ecoles bénéficiaires : Ecole Pasteur.

Ecole Maternelle Docteur Calmette.

Ecole Maternelle Le Lez.

Ecole Maternelle Bari.

Ecole Condorcet.

Ecole Barcelone II.

Ecole Maternelle Annexe.

Ecole Jean-Jacques Rousseau.

Ecole Maternelle Cité Mion.

Ecole Bari II.

Ecole Carnot.

Ecole Salamanque I et II.

Ecole Maternelle Les Aiguerelles.

II. Subventions diverses :

Ecole : Salamanque I et II.

Les troubadours I et II.

Estanove mixte.

Jacques Prévert.

- Subvention au Groupe Français d'Education Nouvelle.

- Subvention au Groupeement d'Encouragement du Spectacle (semaine du théâtre pour le jeune public).

- Achat du livre « Les Fariboles de Bolla » dans le cadre de l'année des handicapés.

Pour la sécurité de vos enfants

Nous avons voulu en 1980 faire un effort important pour la sécurité des écoliers. Feux rouges, barrières de sécurité, passages piétons... sont des moyens utilisés pour éviter tout regrettable accident.

Mais toutes ces mesures ne pourront être efficaces, que si l'automobiliste renforce sa prudence aux alentours des établissements scolaires.

Rien ne pourra aboutir autrement.

En ce sens, je lance un appel pour que soient respectés, surtout aux heures d'entrée et de sortie, les abords des établissements scolaires.

En 1981, 1982, nous continuerons cet effort et nous demandons aux parents et aux associations de nous faire connaître les points qui selon eux demandent une amélioration des systèmes de sécurité.

Ceci dans l'intérêt de tous, des enfants d'abord.

Yvan Velay
adjoint au maire

POUR VOUS PERMETTRE D'INTERVENIR

1^{er}) La Commission Municipale de l'Enseignement travaille de la manière suivante :

Tous problèmes : J. BONNET
Constructions scolaires : J. BONNET - A. VEZINHET
Restaurants : J. OBERTI
Accueil, classes de nature : C. BARQUERO
Caisse des Ecoles : J. BONNET - M. CLAVIER

Espaces verts : Y LARBIOU
Transports : L. DE BEAUSSIER
Animation culturelle : J. BONNET - C. PELE
Sport scolaire : G. RIGAL

Ces élus travaillent en liaison avec :
Le service des affaires scolaires : 64.34.34 poste 4207
Le service Architecture scolaire : 64.34.34 poste 4230
Le service Restaurant Scolaire - Accueil : 92.34.00
Le service Architecture de la Ville : 64.34.34 poste 4381
Le service Chauffage : 52.06.08

2^{er}) La Commission Municipale de l'Enseignement essaie de répondre à toutes les lettres, effectue des visites hebdomadaires dans les écoles, envoie régulièrement un bulletin d'information aux Associations, conseils d'écoles et syndicats.

3^{er}) Diverses formes de concertation sont utilisées :
— Conseils d'écoles et de collèges (leur vie nous paraît essentielle).

J. BONNET



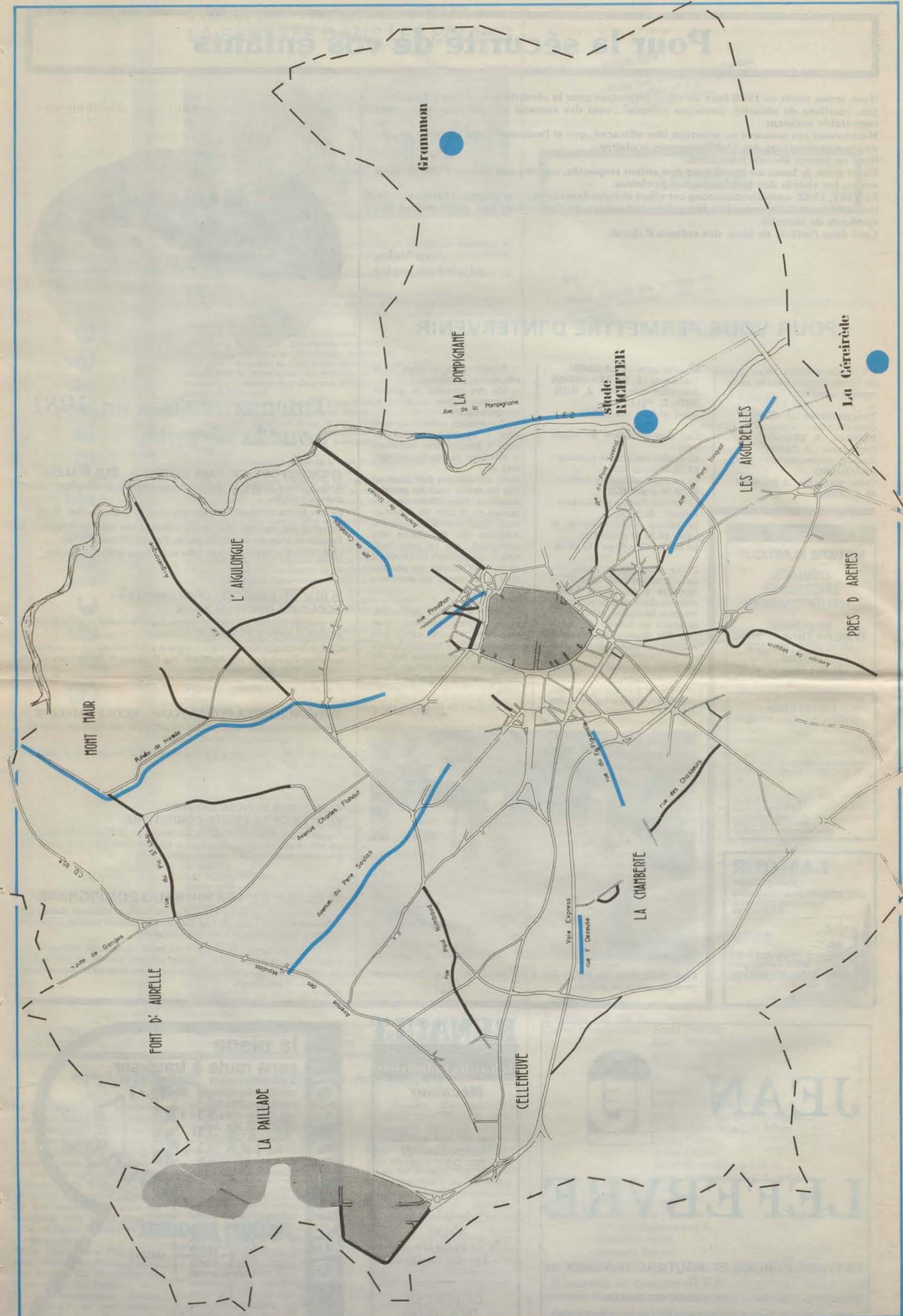
Ecole du Dr Roux, fbg Figuerolles. Il faut partout des feux, des passages protégés, mieux un policier.

RENAULT

Véhicules Industriels

Mécalour

Rue de la Castelle
Montpellier - ZI
Tél. 27.72



A quoi sert votre argent

Assainissement



Deux acquisitions récentes de la ville pour l'entretien des ruisseaux une pelle mécanique et un camion de 20 tonnes.

Beaucoup de MontPELLIERS ont été surpris par le grand nombre de rues ouvertes cette année pour exécuter des travaux. Vous trouverez sur la carte ci-contre la répartition géographique des travaux d'assainissement effectivement exécutés depuis 1977.

Cette entreprise relevant de ma délégation, je vous remercie de comprendre que les bouleversements qu'ils peuvent occasionner provisoirement dans l'aspect de votre rue, sont absolument nécessaires.

Je tiens aussi à préciser que d'importants travaux de curage des ruisseaux ont été effectués tout particulièrement

cette année. Vous savez sans doute pour l'avoir un jour malheureusement constaté personnellement combien dans notre pays de gros orages de demeure, les risques d'inondation sont grands. C'est pour pallier ce grave inconvénient que le conseil municipal de Montpellier a décidé d'inscrire annuellement au budget un crédit de 50 millions de centimes destiné à l'entretien des ruisseaux.

Mais je me permets aussi d'ajouter que nous resterons impulsionnists sans votre aide.

Les riverains des voies d'eau montpelliéraines doivent absolument surveiller et dans la mesure du possible assurer le

maintien de leur propriété. Surtout ne jetez rien dedans.

En cas d'orage votre geste pourrait être à l'origine de graves dégâts. La municipalité envoie d'ailleurs pour plus de sûreté, de cimentner le cours des ruisseaux prochainement.

Elle s'est dotée dans cette optique d'engins appropriés à leur entretien, soit une pelle mécanique « Poitain P 69 » et d'un camion « Berliet GLR de 20 tonnes.

Rappelons enfin que parallèlement plus de 2.000.000 de

1 - (Le compte administratif 1980 du service d'assainissement, est publié comme chaque année dans ce numéro p. 16).

L'éventration de la chaussée est un mal indispensable que nous nous efforçons de rendre le moins gênant possible pour les riverains.

Ernest Granier
Adjoint délégué voirie
assainissement



ENTREPRISE
MAZZA

RICARDO S.A.

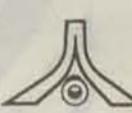
34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.I.
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 42.45.99

Compte administratif 1980

Ville

Recettes section investissement 133 465 064,84 F
Recettes section fonctionnement 383 296 808,62 F

TOTAL des recettes réalisées 516 761 873,46 F

Dépenses section investissement 125 254 770,80 F
Dépenses section fonctionnement 352 391 274,03 F

TOTAL des mandats émis 477 646 044,83 F

Excédent brut section investissement 8 210 294,04 F
Excédent brut section fonctionnement 30 905 534,59 F

TOTAL excédent brut 39 115 828,63 F

Au budget supplémentaire 1981 sont repris :
1^{er} l'excédent brut 39 115 828,63 F
2nd les restes à recouvrer 36 488 268,00 F
3rd les restes à payer 72 593 068,00 F

L'excédent net, soit 3 011 028,63 F a fait l'objet d'une inscription en recettes non affectée au budget supplémentaire 1981.

ASSAINISSEMENT

Investissement

Recettes 16 780 820,69 F
Dépenses 7 773 671,01 F

Fonctionnement

Recettes 27 016 522,80 F
Dépenses 15 394 435,57 F

Soit un excédent brut de 20 629 236,91 F

Au budget supplémentaire 1981, sont repris :

1^{er} l'excédent brut 20 629 236,91 F
2nd les restes à recouvrer 3 382 194,00 F
3rd les restes à payer 9 592 476,00 F

L'excédent net des recettes est donc de 14 418 954,91 F

SERVICE DES EAUX

Investissement

Recettes 12 420 061,84 F
Dépenses 12 420 061,84 F

Cette section est donc en équilibre.

Fonctionnement

Recettes 39 667 171,42 F
Dépenses 34 410 494,39 F

L'excédent des recettes est donc de 5 256 677,03 F
Auquel s'ajoutent les restes à recouvrer 35 707,00 F
Les restes à payer étant de 7 038 140,00 F
L'excédent des dépenses est pour ce service de 1 745 755,97 F

Il faut souligner que ce déficit a spectaculairement été ramené depuis le début de la gestion de notre municipalité de 11 061 410,68 F en 1976 à 4 399 543,66 F en 1979 et à moins de 2 000 000 de francs en 1980.

« Depuis que Tastavin a été retenue comme place valable, nous sommes en pourparlers avec les commerçants concernés et les comités de quartier. Maintenant, 26 emplacements sont prévus, mais tous ces ralentissements font que la décision de création du marché n'a pas encore été entérinée par le conseil municipal. Nous ne pouvons être efficaces que si tout le monde y met du sien. Le moins que l'on puisse dire est que nous avons fait ce qu'il fallait pour saisir les demandes telles qu'elles nous ont été formulées. Et pas seulement dans ce quartier. »

A Tastavin les emplacements seront attribués en priorité aux commerçants qui étaient déjà installés dans le quartier. L'opération leur a toujours été destinée. Les autres sont inscrits sur une liste par ordre chronologique selon la date de leur demande.

Comme dans tous les autres marchés nous souhaitons privilégier les abonnés, mais il n'est pas exclus qu'environ 20 % des emplacements soient réservés aux journaliers qui auront normalement affaire le matin en arrivant à un plaisir. Nous considérons comme abonnés ceux qui fréquentent le marché au moins trois fois par semaine.

Nous voulons ainsi faciliter le travail de tous et surtout voir se poursuivre cette concertation « permanente » avec le Syndicat des Halles et Marchés.

Pas de suppression de marchés

Contrairement à certains bruits, il n'est absolument pas question de supprimer des marchés, ni au centre ville, ni au plan Cabannes, ni ailleurs. Simplement certains

comités de quartier (Rimbaud-Pompiugnane par exemple), auraient souhaité la création de marchés dans leur quartiers. Mais les commerçants ne sont pas intéressés par ce projet. Tout ce que nous pouvons faire c'est ne pas détourner l'installation de quelques uns d'entre eux dans les lieux appropriés qu'ils investissent spontanément, comme ceux qui se trouvent sur le vaste trottoir à côté de la Colombière où à La

Pourquoi ne pas créer une animation commerciale l'après-midi rue de l'Herberie et rue de la Drapier Rouge ?

Paillade Nord à côté des Tritons.

Justement La Paillade

« A La Paillade », rien de dramatique, mais c'est là que la concertation se fait avec quelques difficultés. Je crois que les problèmes qui peuvent se poser viennent d'un certain conservatisme. Chacun a des idées, mais répugne à changer réellement. Le long du mur de la propriété où se trouve la Mai-

son pour, Tous, le marché depuis longtemps, draine une grande partie de l'ensemble des habitants du quartier y compris ceux qui habitent le plus au nord. Peut-être est-ce parce que la nouveauté leur fait un peu peur ou parce que le marché est très vivant là où il est. Il faudrait du temps pour créer un deuxième lieu qui serait vraiment agréable à fréquenter. La solution aurait peut-être été que les com-

merçants acceptent de s'installer à mi-chemin, sur le terrain que nous avions négocié avec une grande surface et où nous aurions pu faire un joli marché facile d'accès protégé par une structure légère. En attendant un incessant va et vient se déroule sur le trottoir de l'avenue. Les commerçants ne veulent pas quitter le coupe-vent que forme le mur de la propriété et s'installer sur le terrain de tambourin comme nous l'avions proposé. D'autre part les abonnés ont des emplacements limités par des bornes, mais se plaignent de ce que les journaliers viennent s'installer aux meilleures places tout près du carrefour - c'est par ailleurs dangereux à cause du manque de visibilité. Ce n'est pourtant pas vraiment abrité à cet endroit. Non décidément, nous pouvons difficilement répondre à des demandes aussi contradictoires.

Castellane : un lieu vivant

J'ai pour ma part un souhait à formuler en ce qui concerne les Halles Castellanes. En plein centre ville, il est un peu dommage que l'emplacement nécessairement réservé et interdit à la circulation rue l'Herberie et rue de la Drapier Rouge, reste inemployé l'après-midi. Pourquoi ne pas envisager une animation commerciale qui achèverait de faire de ce lieu déjà animé par le marché du matin et les terrasses, un lieu où il ferait bon flâner, se rencontrer, s'informer ? Je crois que nous avons encore, en étroite collaboration avec les comités de quartier et le syndicat des Halles et Marchés, des améliorations à apporter à ce secteur d'activités si important dans notre cité méditerranéenne ».

Marchés : si tout le monde y met du sien...

C'est en cherchant un emplacement pour les commerçants de l'avenue Pedro de Luna et du Mas Drevon que la propriété Tastavin fut découverte. Depuis elle est devenue un centre vivant du quartier, mais le marché n'est toujours pas en place. Patrick Geneste, conseiller municipal délégué aux halles et marchés, explique pourquoi :



EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina

ROUTES - ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT - V.R.D.
Direction Générale - Les Hauts de Mireval - 34840 MIREVAL
Tél. : 78.13.87

GLACES A RAFRAICIR
simon
Avenue du Marché-Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.29.60

SOBEA
SOCEA-BALENCY
Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argeliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

soaf

Société Calloni Frères

Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes

Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

Clôtures Caizergues
Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment
Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
Tél. : 27.81.98

SALLE de BAINS
ACCESOIRES

Expo Sanit
41, rue Chaptal
34000 MONTPELLIER
Téléphone : 92.10.41

PLAC-SUD
34690 FABREGUES
Tél. : 85.14.06
B.P. N° 5
MARQUAGE ET
SIGNALISATION
PANNEAUX RELIEF
THERMOFORMES

Centre Commercial
Géant Casino
sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud
avec Cafétéria

Le Tunnel d'accès à la source du Lez est terminé. Depuis le déblocage du dossier les travaux avancent à pas de géant. La salle souterraine se creuse, cavité immense, véritable cathédrale. Bien-tôt vous boirez l'eau de votre source. Mais connaissez-vous le Lez ?

Après le quasi abandon de la roublie de Lattes qui, durant le Moyen Age avait servi de voie de pénétration commerciale de la mer vers notre cité, l'activité marchande privée de cet atout s'en ressentit bien évidemment. Aux alentours de 1660, alors que Riquet et son projet du canal des deux mers avaient conquis les esprits éclairés, un magistrat montpelliérain, Jean François de SOLAS, se mit en tête de recréer à Montpellier un centre commercial grâce à une voie d'eau moderne permettant un trafic régulier et direct avec le rivage. Possédant par héritage familial quelques terres aux abords du pont Juvenal et un droit médiéval (mais d'application bien réelle) d'impôt sur toutes sortes de grains et légumes secs entrant dans la ville, il ébaucha un plan de canal reprenant l'antique roublie de Lattes puis le cours du Lez jusqu'à ses terres de Juvenal où il pensait créer le port de débarquement. Ceci serait financé en partie par l'impôt précité plus divers autres acquis du domaine royal, comme celui de la boucherie, des herbes & paturages, de la pêche et de la chasse... Il acquit divers domaines bordant la rivière du Lez et entreprit donc la réalisation effective d'un port sur son domaine familial du pont Juvenal qui allait servir d'assise au cœur de l'entreprise.

Cependant étant noble et magistrat il ne pouvait pour lors se déclarer officiellement, aussi fit-il présenter son projet à la communauté de Montpellier en 1666 par les sieurs Ichet et Pasturel. La ville accepta avec joie cette création et permit de lever un droit de cinq sols par quintal de marchandises transportées. Le Roi ratifia le traité et permit officiellement l'acquisition des terres nécessaires avec droit d'expropriation ; il accorda

aussi la permission d'installer deux auberges exemptées des droits fiscaux, l'une vers le bord de la mer, l'autre au port même. Dès 1668 les plans furent revus et le seul cours du Lez fut considéré suffisant pour être canalisé dans ce but. En 1669 Solas se fit connaître ouvertement comme entrepreneur, avec autorisation royale. Bien sûr, le canal devrait correspondre aux normes du canal de Riquet avec lequel il allait correspondre par les étangs jusqu'à Cette et cela allait entraîner maintes inspections (et modifications dues à des normes variables) durant les 25 ans que durèrent les travaux.

Néanmoins ne perdons pas de vue l'esprit d'un homme de cette époque : Solas, créateur de ce projet commercial, espérait non seulement en retirer profit mais un lustre particulier et c'est ce qu'il advint lorsque Louis XIV érigea ses terres et le canal en baronne en décembre 1670. Joignant à ce titre les droits féodaux déjà en sa possession, Solas avait reçue un fief médiéval avec tous droits de Justice, Mieux, en 1675, ayant exposé les «grands» frais occasionnés, il réussit à ce que le Roi fasse de sa baronne un marquisat en y intégrant partie des plages et étangs, avec une considérable portion du territoire de la ville de Montpellier, l'entier territoire de Lattes et ceci pour la ridicule somme de 4000 Livres !

Dans les lettres d'érection le monarque écrivait : «par ce canal, la ville de Montpellier, capitale du Languedoc, le centre des finances et de toutes les affaires de la province, devrait communiquer avec Lyon par le Rhône, avec tout le Levant par le port de Cette et par le grau de Sainte Luce qui n'est qu'à une demi-lieue du dit canal, et encore avec le canal royal (des deux mers)».

L'inauguration du port Juvenal se déroula en décembre 1675 en présence du cardinal de Bonzi et de la duchesse de Verneuil. Mais il restait encore beaucoup à faire. Après le décès de Solas en 1681 ce fut sa fille Diane, épouse de Monsieur de Grave, qui poursuivit les travaux jusqu'au 2 novembre 1694, jour inaugural du canal en son entier soit une longueur de 9 km 580 mètres avec trois écluses. La famille de Solas-Grave avait déboursé 135000 Livres pour sa réalisation. Cependant le revenu du canal allait vite s'avérer de bon profit ; de plus la levée des diverses impositions acquises ou hérédites, notamment le fameux droit de coupe sur les grains était également d'un montant non négligeable. A tel point même que de nombreux et longs procès opposant la ville aux Grave se succéderont sans discontinuer jusqu'à l'abolition des droits féodaux à la Révolution.

En 1730 même, la ville de Montpellier demandait au monarque la permission de racheter l'entier marquisat et le canal, prétextant de la «léon énormissime» qu'il constituait pour tous. Solas ayant obtenu pour un peu plus de 4000 Livres plus de terres que celles payées en 1349 une somme de 350.000 Livres par Philippe de Valois... mais rien n'y fit et le «canal de Grave» continua à enrichir ses possesseurs aux dépens des montpelliérains. Précisons qu'un marché s'y tenait tous les lundi ainsi que deux foires l'an, le lendemain du premier dimanche après Pâques et le lendemain du jour de la fête de tous les Saints (ce sont donc les ancêtres des «foires aux ânes» !). Privilège exorbitant, le marquis de Grave levait directement toutes les impositions, ordinaires ou exceptionnelles, en prélevant bien sûr sa part au passage, tout

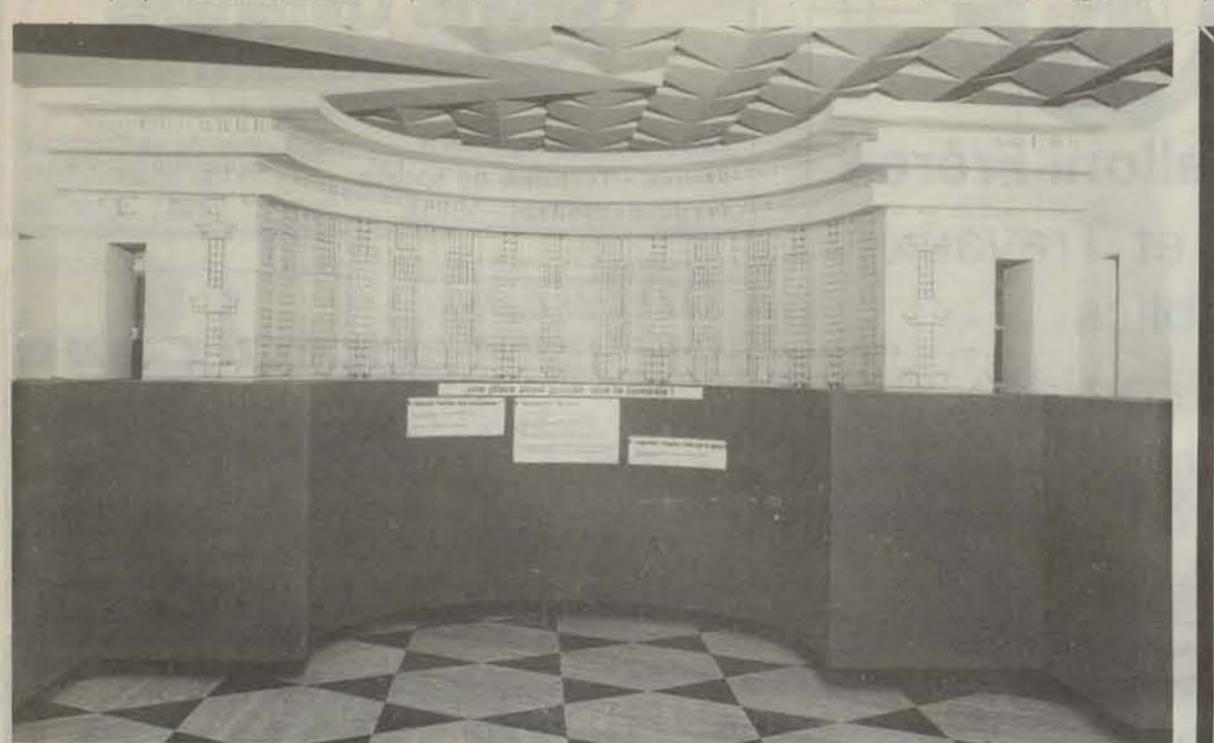
comme un fermier général. Le XVIII^e siècle fut donc marqué par divers procès dont la famille de Grave sortit toujours vainqueur, notamment avec les fermiers de l'arrosoage des prés de Lattes, mais aussi par un danger qui se présente - mais fut vite écarté en 1768 lorsque les Etats de la province songèrent à créer un canal plus large allant de la Saunerie aux étangs en ligne directe et rattaché à un vaste port creusé à côté de la citadelle de manière à remplir ses bassins par le trop plein provenant de l'aqueduc Saint-Clément pour les fontaines de l'esplanade. A la révolution les divers droits concédés disparurent mais la propriété du canal demeura de coupe sur les grains était également d'un montant non négligeable. A tel point même que de nombreux et longs procès opposant la ville aux Grave se succéderont sans discontinuer jusqu'à l'abolition des droits féodaux à la Révolution.

Revenu sous le Consulat, ce Pierre Marie de Grave, maintenant général de brigade, devait recevoir de l'Empereur en 1809 une donation des marais de Lattes et Villeneuve accroissant encore son domaine. Devenu Pair de France et gouverneur d'Oléron, M. de Grave décéda sans héritiers le 16 janvier 1823 et le canal fit retour à l'Etat. Mais dès 1826 un autre Grave, lointain cousin de la branche de Pézenas pris en adjudication le canal. Le revenu étant cependant moins important qu'il ne l'avait cru, et étant de plus procédurier de nature, notre homme se mit alors à présenter de folles exigences basées sur des arguties juridiques dénuées non seulement de fondement mais simplement de bon sens.

Ainsi, alors qu'il n'était en fait qu'un simple adjudicataire de l'Etat, il déclara que suivant les lettres royales de 1671 et 1675 l'on pouvait considérer que c'était l'entier cours du Lez depuis sa source qui avait été concédé. Donc il réclama à la ville de Montpellier le paiement de l'eau captée pour son usage depuis 1751. Or à cette époque les vrais Grave concessionnaires n'avaient rien demandé. N'ayant rien obtenu il s'en prit ensuite aux propriétaires industriels drapiers et lainiers sis en amont du port et détournant pour leur activité de l'eau du Lez, mais il perdit toujours, notamment contre l'ancien maire de Montpellier Louis Granier. Pris à partie par Jules Pagey qui réclamait un simple retour à l'Etat du canal avec une réactualisation des normes et la création d'un vaste port, il proposa lui-même, inondant les autorités locales, les ministres et l'Empereur de mémoires, la création d'un «grand canal de Grave» sur le modèle exact de celui de Suez avec un port égal à celui de Marseille. Ces propositions touchant au délit ne furent bien sûr pas prises au sérieux et le tranquille canal redevenu rivière (seules les écluses démontrent son existence) demeura tel quel avec une activité toujours en déclin. Il passa ensuite en plusieurs mains jusqu'à ce que les terribles inondations de septembre 1933 le réduisent à néant pour retourner à la nature.

Pierre BURLATS

(résumé d'un article à paraître dans l'ouvrage officiel du tricentenaire du canal royal des deux mers sous la direction de Jean-denis Bergasse, ouvrage où collabore également Georges Frèche, maire de Montpellier, pour l'histoire de l'activité économique de cette grande réalisation).



Avez-vous visité l'exposition que l'Atelier Municipal d'Urbanisme a organisée à la mairie sur Antigone ? Elle s'orchestre autour d'une maquette qui donne bien la véritable dimension de ce projet sur lequel «Montpellier votre Ville» va faire le point dans un prochain numéro.

Rapatriés !

Centre Rabelais (sur l'Esplanade)
Montpellier
Hérault

Congrès National du R.E.C.O.U.R.S

7 novembre 15 h

Les rapatriés de toutes confessions sont cordialement invités à ce grand rassemblement, véritables Etats Généraux des Rapatriés. Ils seront accueillis à ce congrès par Georges Frèche, député-maire de Montpellier et par les dirigeants nationaux du R.E.C.O.U.R.S. Guy FORZY, Claude LAQUIERE, Jacques ROSEAU qui dresseront le bilan de la situation des anciens d'Outre-Mer. Le secrétaire d'Etat aux rapatriés Raymond COURRIERE participera à ce congrès au cours duquel il exposera personnellement le détail des mesures prises en leur faveur (qui concernent 110.000 familles), et brossera les grandes lignes de son action future relative à la nouvelle loi d'indemnisation.

Bref survol historique sur le canal du Lez

Nouvelles Energies

Trois conférences les 23 et 24 octobre

Energies Renouvelables
avec un montage de diapositives

Bio-Climatique

avec un film sur 20 réalisations utilisant de l'Energie Solaire et une conférence de Robert CELAIRE ingénieur aux Etats-Unis pendant 3 ans et qui a travaillé sur des «maisons passives».

Agro-biologie

Conférence de Robert MOREZ avec un montage de diapositives.

Les vendredis à 21 h - Samedi après-midi et Samedi soir 2 et 24

Ce programme est organisé par le CAPENE en liaison avec les municipalités de Montpellier, Lunel et Clermont, l'Hérault.

«Cité et Pouvoir Central» pour les journalistes allemands

Dix jeunes stagiaires, mais tous journalistes professionnels en Allemagne ont visité notre région et plus particulièrement notre ville le mois dernier.

Guidé par J.J. Schaeffel, journaliste alsacien professeur au C.F.P.J. (Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes) leur séjour devait aboutir à l'élaboration d'un dossier sur la décentralisation présentée sous forme de bulletin. C'est donc dans cette optique qu'ils ont rencontré nombre de personnalités régionales, visité la ville, le littoral, interrogé des visiteurs.

Leurs questions concernaient les affaires municipales, les agriculteurs, la presse, le tourisme, le fonctionnement du conseil général et du conseil régional.

Recus à la mairie par Georges Frèche et Raymond Dugrand, maire-adjoint chargé en particulier de l'Urbanisme, ils ont trouvé là, l'occasion d'entendre parler en termes passionnés de ces fameux rapports des collectivités locales avec le pouvoir central qui étaient au centre de leurs préoccupations.

C'est avec le plus grand plaisir en effet, que M. le député-maire et M. Dugrand ont évoqué au cours d'une réception amicale à la mairie, la double épopee des dossiers «Lez» et «Antigone» heureusement conclue par le changement du gouvernement.

Nos stagiaires allemands ne pouvaient certes pas mieux tomber pour illustrer leur travail sur la décentralisation.

IV^e

Salon du Champignon

Du 9 au 12 octobre se tiendra au Pavillon Populaire le 4^e Salon du Champignon organisé par le Laboratoire de Botanique et de Cryptogamie du professeur PRIVAT et la Section Mycologique de la Société d'Horticulture et d'Historie de l'Hérault.

Tous ceux qui n'osent approcher que les ceps et les girolles doivent se sentir concernés, sans même parler de l'intérêt scientifique évident de cette manifestation.

MEDAILLE POUR L'ETOILE BLEUE

Durant le mois de Juillet, la Ville de KERKRADE en Hollande organisait le 9^e Concours Mondial de Musique.

Sur 250 Sociétés musicales inscrites à cette importante manifestation unique au monde, 120 furent admises à concourir représentant une trentaine de nations. L'ETOILE BLEUE MONTELLIERAINE était de celles-ci.

C'est le Samedi 18 Juillet à 14 h 20 que nos trente musiciens firent leur entrée sur le Stade de KERKRADE en présence de 20.000 spectateurs où, après avoir accompli un tour de piste, leurs capacités devaient être jugées par un jury international de 5 membres.

Après quatre heures d'attente, nos représentants eurent le plaisir d'entendre le présentateur annoncer que l'ETOILE BLEUE MONTELLIERAINE

avait obtenu, malgré la sévérité de la notation une médaille de bronze. Félicitation à cette sympathique fanfare qui, bien qu'ayant participé à ce Concours avec un nombre assez élevé de jeunes éléments, a su représenter dignement la Ville de MONTELLIER.

La joie de nos bleus était partagée par un supporter de marque en la personne de M. GRANIER Adjoint au Député Maire de la Ville qui, en compagnie de son épouse, avait accompagné l'ETOILE BLEUE dans tout son périple.

Lors de la réception des musiques à la Mairie de KERKRADE, M. GRANIER remit la Médaille d'Honneur de la Ville de MONTELLIER à M. le Bourgmestre.

Sur le chemin du retour, l'ETOILE BLEUE MONTELLIERAINE a participé à une réception offerte en son honneur par la Municipalité de la Ville d'HEIDELBERG. La population a pu apprécier son talent à l'occasion du concert donné sur la place de la Mairie.

Que dire de l'accueil qui fut réservé à l'ETOILE BLEUE sinon qu'il fut en tous points parfait. Les éléments de l'ETOILE BLEUE ont pu apprécier la gentillesse ainsi que la sympathie de la population de ces deux villes.

Durant son séjour hors de notre territoire, l'ETOILE BLEUE a été contacté par de nombreux Comités Internationaux qui laissent présager pour l'avenir d'importants déplacements à l'Etranger.

Afin de parfaire nos pupitres, l'ETOILE BLEUE MONTELLIERAINE invite à venir grossir ses rangs tous ceux qui jouent ou qui voudront apprendre à jouer du clairon, de la trompette, du cor, de la contrebasse, du tambour, etc ... Seule condition : être âgé d'au moins 12 ans.

Ceux qui sont intéressés peuvent se faire inscrire auprès de M. COMBES Roger 11 Lôt. Les Fontaines d'Entrechat - Rue des Frères - 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS - Tél. : 27.86.33 après 19 h ou tous les Vendredis de 21 h à 22 h 30 dans la salle du premier étage du Gymnase des Arceaux.



COMMUNIQUE

Ministère de l'économie et des finances

A partir du 1^{er} Octobre 1981 le taux intermédiaire de la taxe sur la valeur ajoutée sera applicable à l'hôtellerie de luxe conformément à l'article 8 de la loi des finances rectificative votée par le Parlement lors de la session de Juillet dernier.

Cette mesure concerne la fourniture de logement, la pension et la demi-pension dans les établissements suivants :

- Hôtels de tourisme de catégorie quatre étoiles ;
- Hôtels de tourisme de catégorie quatre étoiles ;
- Relais de tourisme de catégorie quatre étoiles ;
- Relais de tourisme de catégorie quatre étoiles ;
- Relais de tourisme de catégorie quatre étoiles.

Le taux de 17,6 % était au demeurant déjà applicable à nombre de prestations fournies par ces établissements et notamment au service du petit déjeuner, à la restauration, aux soins de beauté, de coiffure etc. Ce taux sera donc généralisé à l'ensemble des opérations effectuées par ces établissements.

Le taux de 17,6 % est applicable aux prestations fournies à compter de la nuit du 30 septembre au 1^{er} Octobre.

Cependant le Ministre chargé du Budget, conformément aux engagements qu'il a pris lors du débat parlementaire d'adoption de la loi de finances rectificative pour 1981, a décidé, dans un souci de simplification, de ne pas mettre en cause la taxe payée au taux réduit sur toutes les sommes versées avant le 1^{er} Octobre pour des séjours antérieurs à cette date restent également soumis au taux réduit pour les prestations qui étaient imposées à ce taux.

Cependant notre vieux compagnon a retrouvé il y a quelques années sa place grâce à la «civilisation des loisirs». Nombreux sont dans notre région, les amis du cheval : un phénomène sociologique et surtout économique ne cesse de croître, il suffit pour s'en convaincre d'observer notre campagne languedocienne où peu à peu les terres en friche sont peu à peu des pâturages de toutes races.

Les enfants n'avaient pas été oubliés puisque une promenade à dos de poneys leur permettait de faire le tour de la foire.

Cependant notre vieux compagnon a retrouvé il y a quelques années sa place grâce à la «civilisation des loisirs». Nombreux sont dans notre région, les amis du cheval : un phénomène sociologique et surtout économique ne cesse de croître, il suffit pour s'en convaincre d'observer notre campagne languedocienne où peu à peu les terres en friche sont peu à peu des pâturages de toutes races.

La jeune chambre économique de Montpellier se devait de tenir compte de cette renaissance pour favoriser le retour de cette sympathique tradition.

Le souvenir est encore vivant dans notre région de ces cent cinquante chevaux, de ces quelques 10.000 visiteurs et de la participation

de la 16 novembre 1980 sur l'esplanade des Arceaux à MONTELLIER la jeune chambre économique de Montpellier a permis, on sait avec quel succès, à la ville de MONTELLIER de renouer avec l'ancienne tradition locale la Foire aux Chevaux.

Cette foire c'était peu à peu éteinte lors des années «50», le cheval vapeur ayant peu à peu détrôné la «plus belle conquête de l'homme».

Cependant notre vieux compagnon a retrouvé il y a quelques années sa place grâce à la «civilisation des loisirs». Nombreux sont dans notre région, les amis du cheval : un phénomène sociologique et surtout économique ne cesse de croître, il suffit pour s'en convaincre d'observer notre campagne languedocienne où peu à peu les terres en friche sont peu à peu des pâturages de toutes races.

Les enfants n'avaient pas été oubliés puisque une promenade à dos de poneys leur permettait de faire le tour de la foire.

Cette tradition retrouvée pourrait nous sembler-t-il donner naissance à MONTELLIER, à plus long terme, à un véritable salon du cheval, pour répondre à un autre des souhaits des professionnels locaux.

Oui, à bien des titres, la deuxième foire aux Chevaux de MONTELLIER aura valeur de test pour la Jeune Chambre Economique, pour la ville et pour le monde du Cheval.

Les Maisons pour Tous reprennent leurs multiples activités

L'été les maisons pour tous vivent un peu au ralenti, bien que les activités des centres de loisirs fonctionnent sans arrêt et que les enfants y soient de plus en plus nombreux. Avec l'ouverture de La Maison pour Tous St-Martin, toute neuve et qui dessert le quartier Sud de la ville du côté de la route de Palavas et de la cité St-Martin, tous peuvent désormais trouver pas trop loin de chez eux un lieu d'information et de loisirs et de nombreux services municipaux dans les mini-centre administratifs constitués au sein des nouvelles Maisons pour Tous (halte-garderies, bibliothèques, annexes des bureaux de la mairie, de la sécurité sociale etc...). Les premières, les Maisons pour Tous « La Paillade » et Joseph Ricôme nous livrent leurs intentions pour cette rentrée 1981-82.

Maison pour Tous de La Paillade

Activités à l'intention des enfants, des jeunes et des adultes

Le Centre de loisirs

Il accueille les enfants de 7 à 12 ans, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 14 h à 17 h. Cette année l'animation sera menée sur la musique et le théâtre et sera conduite par des comédiens et musiciens professionnels.

Le foyer de la M.P.T.

Il sera ouvert tous les jours aux adolescents à partir de 17 h ainsi que le samedi après-midi. Un animateur musicien pourra se rendre disponible à la demande des jeunes.

Les ateliers

Poterie, photo et théâtre, ils sont ouverts aux jeunes et aux adultes. Les activités telles que le bridge, la couture et le tricot, la danse vous sont également offertes, lieux de rencontres.

Associations

Voici la liste des associations que vous pouvez contacter :

- A.S.P. (40.00.29), si vous désirez faire : de la danse, de la gymnastique, du jazz ou du judo (75.59.50).
- A.D.E.P.T. (75.73.13) : gymnastique et danse folklorique.
- G.A.P. (75.21.22) : gymnastique, danse et yoga.
- Passages (collectif création : 71.11.51) : danse et musique.

Maison pour tous J. Ricome

Ateliers (58.71.96)

- **Yoga**
lundi 12h30 - 13h30
jeudi 18h15 - 19h15
- **Couture**
lundi, mercredi, vendredi 14h - 18h
- **Photo**
lundi 18h - 20h

- **Théâtre**
lundi et jeudi à 21h

- **Peinture sur soie**
jeudi 14h30 - 16h30

- **Gymnastique**
mardi et jeudi 12h30 - 13h30
mardi 18h15 - 19h15
vendredi 18h15 - 19h15

- **Reliure**
mardi 14h30 - 16h30

- **Flûte**
mardi et jeudi 17h - 18h

- **Guitare**
mardi et jeudi 17h - 18h
vendredi 18h15 - 19h15

- **Escrime**
mercredi 16h - 18h

- **Parole corporelle**
mercredi 20h - 22h

- **Expression corporelle**
vendredi 20h - 22h

- **Danse moderne**
mardi et jeudi 19h30 - 20h30

- **Cyclotourisme**
samedi à 8h

- **Ping-pong**

Les bénévoles ont un cœur terrible à l'ouvrage



C'était une idée non encore exploitée. C'est ce que tous les Montpelliérains ont pu constater, eux venus si nombreux à cette première foire aux associations du dimanche 27 septembre organisée par la municipalité au Peyrou. Echange d'idées, d'adresses, d'informations fusaiient de toute part dans une ambiance de kermesse. De nombreux élus ont circulé durant la journée entre les stands discutant avec chacun. Et c'était vraiment la fête. Il faudra simplement prévoir une date à laquelle le soleil sera plus sûre.

cebp
CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle
Sols et Fondations Bâtiments, Génie Civil Routes, Aérodromes, Ports Matériaux et composants Structures
2312, Bld Paul Valéry 34100 Montpellier Tel. : 42.59.55

S.A.E.G
CONSTRUCTIONS METALLIQUES - FERRONNERIE - MENUISERIE METALLIQUE - CLOTURES
SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ
17, rue du Lantissargues 34000 MONTPELLIER Zone Industrielle
Gérant: Chr. ZAPATA Tel. 92.02.83

bonna
Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants colorés
Pour tout équipement public, villas et particuliers
Usine de Vendargues 34740 VENDARGUES Tel. : (67) 70.21.30 Telex : 490821

Les MENUISERIES du MIDI
Menuiserie traditionnelle Agencement de Magasins Cuisines Personnalisées
Menuiserie Cintrée Chauffage intégré Industrie
Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27.84.57

La Commission Culturelle Municipale

Coordination=Efficacité

Le vendredi 25 septembre 1981 à 17 h est née dans la salle Pétrarque la Commission Culturelle Municipale, grande coordonnatrice de toutes les activités culturelles qui se dérouleront à partir de maintenant à Montpellier.

Dans une ville auquel la politique culturelle de notre municipalité a donné un rayonnement jusqu'à l'inconnu (création de l'Orchestre Régional du Festival Montpellier-Danse, programmation lyrique, rencontres photos, réfection des monuments etc...) et où les créateurs foisonnent, tous plus chargés d'idées et armés de courage, cet organisme était en train de devenir indispensable. Si vous dirigez une troupe, vous occupez de musique, de danse, d'animation, de quoi que ce soit qui ait trait à la culture, vous n'aurez plus à

courir dans tout Montpellier à la recherche d'une oreille bienveillante et de renseignements précis. Désormais toute activité culturelle sera traitée par cette commission, dont le responsable, est M. Bernard Richard, directeur du Théâtre Municipal. Seules les activités qui auront reçu laval de ce groupe de travail constitué des principaux intervenants culturels de la ville, et qui se réunira très régulièrement pour examiner chaque cas, pourront recevoir aides et subventions.

Comme le faisait remarquer M. Georges Frêche au cours de la conférence de presse qui s'est tenue immédiatement après la première réunion, la dotation promise par le gouvernement pour atténuer les charges culturelles des E.P.R. et des collectivités locales ne peut qu'inciter les



Les membres de la Commission Culturelle Municipale au cours de leur 1^{re} réunion.

responsables des Affaires Culturelles à mûrement réfléchi la répartition judicieuse de ces fonds.

Une plus grande concertation pourrait d'ailleurs bien naître avec ce regain de sérieux et d'organisation entre les différents établissements concernés (par exemple Ville et Conseil Général pour l'intervention en milieu rural). On voit que tous les créateurs ne peuvent que se réjouir de ces nouvelles dispositions.

Ceux qui vont œuvrer en permanence au sein de cette commission sont connus des Montpelliérains. Ils travaillent déjà dans divers secteurs de l'activité culturelle régionale, départementale ou plus spécifiquement Montpelliéraine. Il s'agit :

- M. Berthelon, directeur de la programmation au théâtre municipal - Dominique

Bagouet, directeur du centre chorégraphique de Montpellier.

- M. Liberto Valls, archiviste municipal.

- MM. Malejac et Maison, responsables de l'Association Radio 2000 des troupes de Théâtre ayant passé une convention à la Ville.

- Daniel Soria, responsable du théâtre pour le Jeune Public.

- MM. Deluz et Vendrin du Théâtre Iseïon.

- Mme F. Bernard du théâtre de La Rampe.

- Guy Vassal du Théâtre Populaire des Cévennes.

- Michel Tourailles du Théâtre Quotidien de Montpellier.

- M. Debels, directeur du Conservatoire National de Région.

- M. Bessi, directeur de l'Ecole des Beaux Arts.

- M. Boissonade, directeur de l'Ecole d'Architecture.

- M. Riols, directeur de l'Office Départemental de la Culture.

- Louis-François Larnaud, directeur de l'Office Culturel Régional.

- Mme Mourges Molines, directrice de la Bibliothèque de Montpellier.

- M. Therres, délégué des Jeunesse Musicales de France. Mme Desplan

Ainsi que les directeurs des maisons pour tous :

- Monique Certoux (Saint-martin).

- Jean-Louis Diener (La Paillade).

- Gérard Brugues (Joseph Ricôme).

- Gérard Gauffier (La Guirlande).



Bernard Richard coordinateur au sein de la nouvelle commission ici entre G. Frêche et J. Oberti.

ATLAS: C'EST LE CHOIX
meubles ATLAS
TEL. 48.16.40
NOUVEAU RAYON MEUBLES SCANDINAVES
EN EXPOSITION:
*100 SALONS
*94 SEJOURS, MODERNES ET STYLES
*100 CHAMBRES ADULTES, ENFANTS, MODERNES, STYLES
ROUTE DE SETE
FRONTIGNAN

GARE LAITIERE marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL
56, rue de l'Industrie 34000 MONTPELLIER Tél. (67) 92.29.65

CALIFORNIE
Tout pour:
— AMENAGER
— RENOVER
— TRANSFORMER
— DECORER
L'HYPERMARCHE DU BATIMENT

Votre habitation
Route de Boirargues - LATTES
ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h
sauf le dimanche

La rentrée au Théâtre municipal

Deux grands spectacles unanimement salués par le public et la presse

Tous deux productions du Théâtre de Montpellier

Le Ballet du Grand Théâtre de Genève

Un événement dans le monde de la danse : l'extraordinaire renaissance du BALLET DE GENEVE.

Hugues GALL, le nouveau directeur général du Grand Théâtre, qui a été pendant 6 ans l'administrateur adjoint de l'Opéra de Paris, a choisi en effet pour diriger le BALLET DE GENEVE un chorégraphe contemporain, l'un des plus marquants de sa génération par son talent :

Oscar ARAIZ

Au cours de cette saison 1980-1981, la compagnie a déjà remporté un véritable triomphe reconnu unanimement par le public et la critique.

En octobre le BALLET DE GENEVE s'présentera pour la première fois à Montpellier et dans les plus grandes villes de France avec un programme qui retrace toute l'histoire du Tango depuis sa naissance à BUENOS AIRES voilà plus d'un siècle.

La troupe, composée de 40 personnes dont 30 danseurs, participera à la présentation de cette première grande tournée française.



CONTRATS ENTRETIEN
DÉPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TÉLÉPHONE

Chaîne gaz recommandé par GDF

EAU
GАЗ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. BRUNO

Siège et Bureaux : 1028, av. de la Pompignane 34000 MONTPELLIER
Tél. : 72.48.08

Louis-Philippe
OUVERTURE

BROCANTE ANTIQUITES

Bibelots - Petits meubles - Tableaux
9, rue Ecole de Pharmacie
(Carrefour rue l'Aiguillerie, rue Ecoles Laiques)

Tél. : 66.22.55

ACHAT - VENTE

Fermé le Dimanche
Ouvert tous les après-midis
et Samedi toute la
journée.

Les tréteaux du midi ont rôlé leur spectacle à Alès, Nîmes, Béziers, Perpignan, Carcassonne et Paris. Il a partout été salué avec enthousiasme. Nous vous livrons quelques réflexions de critiques.

« Faut pas payer » de Dario Fo mis en scène par Jacques Echantillon

« Une farce gauchiste fort drôle » par Gilles Sandier du Matin de Paris

Le collectif théâtral la Commune, constitué en 1970 par Dario Fo et Franca Rame, avec un groupe de comédiens militants, a présenté Non si paga ! en 1974. Jacques Echantillon, avec la Compagnie des Tréteaux du Midi la présente aujourd'hui.

On pouvait croire que, du moins en France, les pièces de Dario Fo, sans cet extraordinaire conteur-jongleur, étaient désamorcées. Jacques Echantillon vient de nous prouver le contraire. Ce vaudeville gauchiste, à une drôlerie, une verve, un dynamisme bouffon qui doivent autant aux comédiens qu'au génie comique et satirique de Dario Fo, cet Aristophane italien d'extrême gauche. Il y a longtemps que je n'avais pas ri au théâtre, et d'un rire aussi tonique.

Une cuisine de HLM, le monde des gagne-petit, de ceux « dont la fin de mois commence le 15 », coincés entre le chômage et la vie chère. Antonia, avec des copines et copains militants,

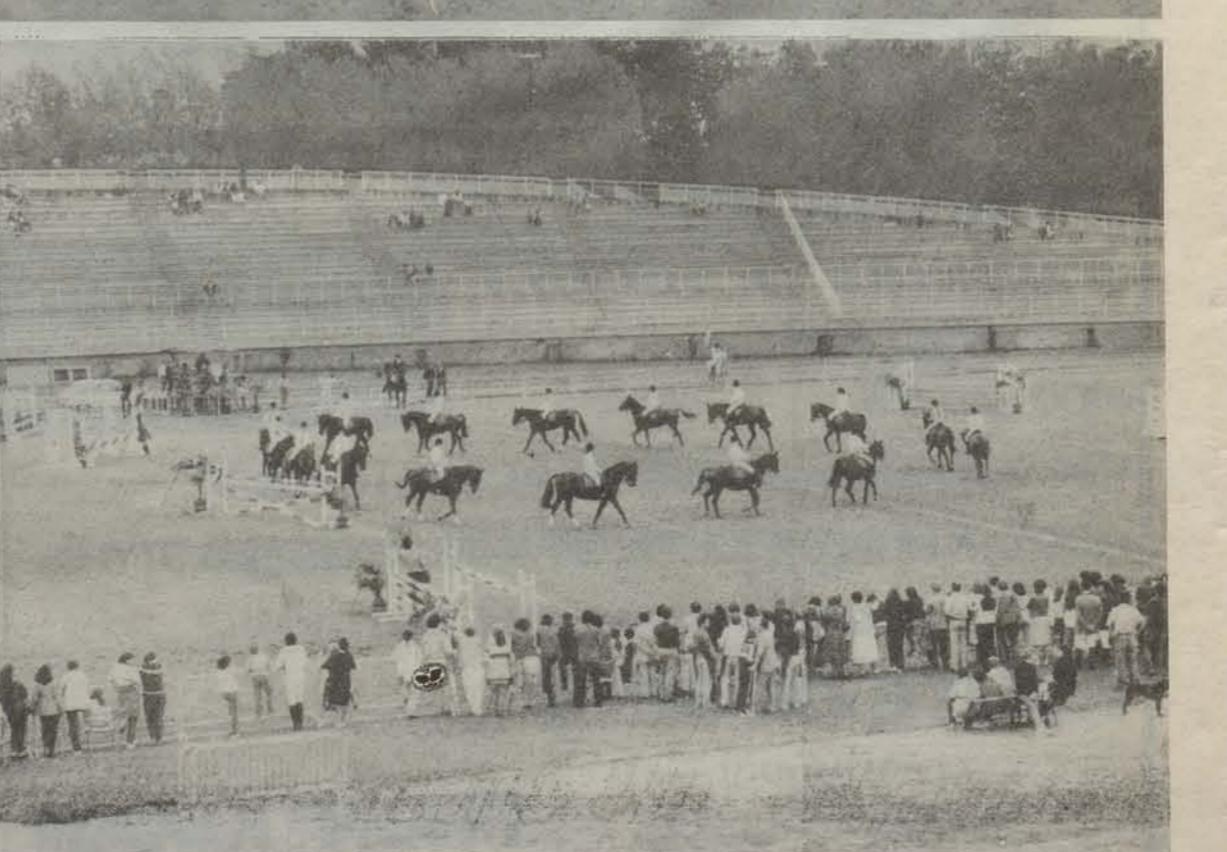
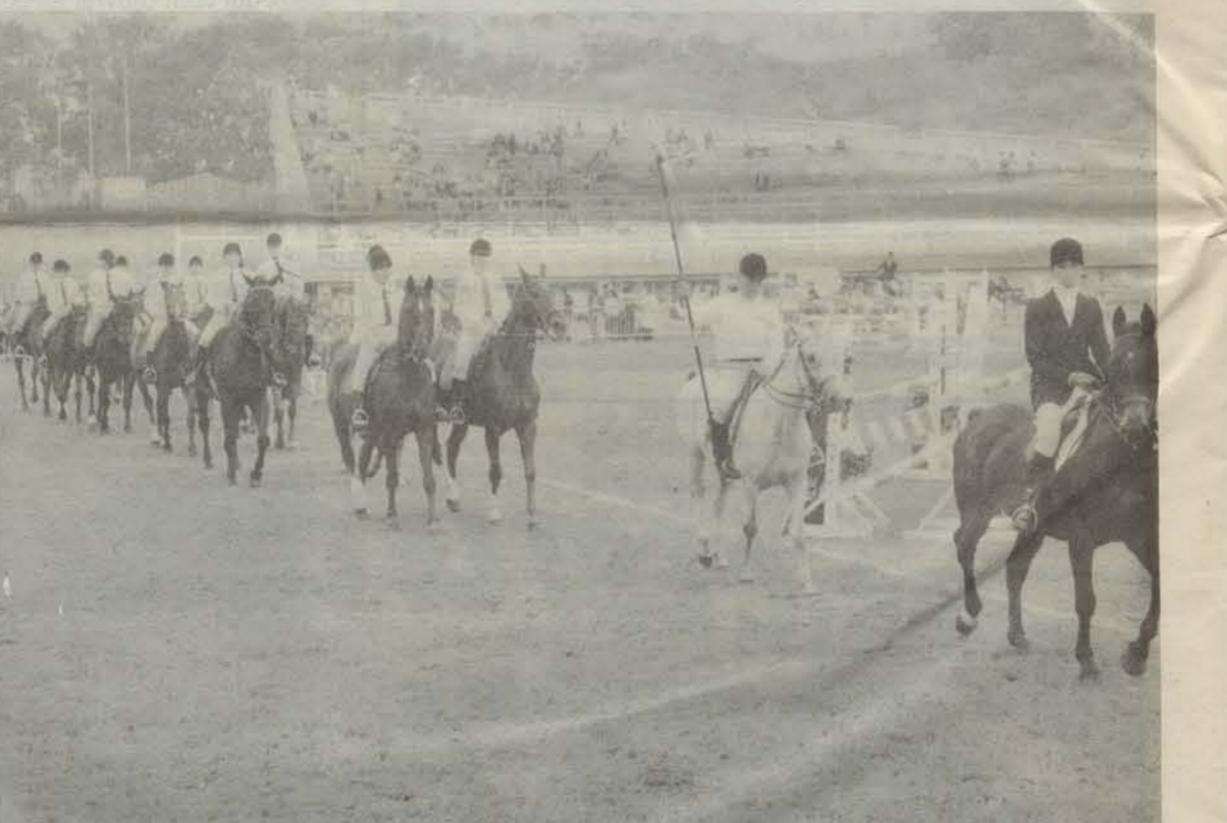
a fait une razzia dans un supermarché qui s'est terminé sans payer. Voler des voleurs ce n'est que juste restitution, selon la logique militante, après tout défendable. Mais Giovanni, le mari d'Antonia, un bon communiste discipliné, soucieux de légalité et peu ouvert au discours gauchiste, ne l'entend pas de cette oreille : s'il apprend la razzia, c'est la catastrophe : voilà donc Antonia et sa copine Marguerita qui, sur le point d'être surprises dans la cuisine avec leur butin, entassent sous leurs robes riz, nouilles, conserves, denrées diverses, la bouffe du mois en somme. Du coup, les voiles « enceintes », ce sera le miracule de Sainte Eulalie.

Sur cette donnée bouffonne se construit un charivari échevelé, conduit par Dario Fo, avec la même maestria et selon la même mécanique implacable, la même folle logique que chez Labiche et Feydeau conduisant leurs histoires de caleçons et d'alcools. Le mouvement comique est irrésistible, sans compter que ce comique véhicule la générosité révoltée de Dario Fo, celle d'un homme qui se bat pour les paumés, la liberté et la justice. Le jeu des comédiens est remarquablement fidèle à l'esprit de Dario Fo, cet esprit qui hérite à la fois des jongleurs, de la comédie de l'art et de la farce de théâtre : le style de jeu est celui des clowns, et Michel Lebreton (Giovanni) est un clown étourdissant, d'une étonnante invention comique. Catherine Chevallier et Evelyne Grandjean, les deux « miraculées », sont tout aussi déssolantes. Domage qu'après l'entracte le mouvement se répète et se relâsse.

Marion Thebaud du Figaro

... « Nous sommes aussi entraînés dans une ronde loufoque, par didactique pour deux sous - Théâtre détonateur qui brise le réalisme en mille morceaux. Petit à petit Dario Fo atteint au plus pur comique de l'absurde... »

Sous l'égide de la municipalité un grand concours hippique national patronné par la Société hippique Saint-Georges s'est déroulé au stade Richter à Montpellier.



T.Q.M.

24, 25, 26, 27, 28 nov. à 21 h
29 nov. à 18 h

MAHJOUB MAHJOUB, une création de la troupe palestinienne El-Hakawati (Jérusalem). Le théâtre, forme d'expression tout à fait nouvelle en Palestine, a pu trouver un langage lié au nouveau fonctionnement de la vie (ses rythmes et ses préoccupations) déchirée et transformée par l'occupation qui est devenue le thème essentiel de la plupart des spectacles.

Le monde de MAHJOUB : une espèce de maison de retraite ; monde étrange des « limbes » et d'attente dans lequel une communauté entière a été gelée ... Mahjoub comprend que cette pièce vie n'est en rien plus réjouissante qu'une « belle mort ». Alors, il s'abandonne ... Mais il se réveillera très vite, éberlué et fasciné de voir sa propre vie se dérouler devant lui.

Avec ces 6 représentations au T.Q.M., El-Hakawati, enraciné à Jérusalem, termine sa deuxième tournée internationale.

Théâtre Quotidien de Montpellier Théâtre Municipal de Montpellier

La visite de 5 troupes américaines

Une sélection du Festival Mondial de Théâtre de Nancy

Six spectacles d'une fabuleuse énergie

T.Q.M.

27, 28, 29, 30, 31 octobre, à 21 h au TQM : IRWIN UN GRAND CLOWN (San Francisco)

Sur les affiches, Bill Irwin est présenté comme un clown, ce qu'il est assurément, mais c'est aussi un acteur hybride, quelque chose comme un clown acrobate, un clown vaudevilliste, ou même un clown physique comme quelques uns le caractérisent dans le même sens où Chaplin et Beckett sont des comiques métaphysiques.

Il y a du vaudeville, du music-hall, du burlesque, du mime, du théâtre verbal, de la danse (une danse de virtuosité).

31 octobre, à 21 h, au Théâtre Municipal : UNE DEMANDE EN MARIAGE (AUX CARAÏBES), adaptation de la pièce de Tchekhov par la Family (New York)

La Family a déplacé la pièce de Russie sur une île imaginaire des Caraïbes, paradis ensOLEillé où l'on chante dans les plantations de canne à sucre, ou un orchestre calypso joue perché sur un toit.

Les trois personnages de la pièce sont devenus un capitaine

1^{er} novembre, à 21 h, à Notre-Dame-des-Tables : LA CRUCIFIXION, par la FAMILY (New York) entre spectateur et acteur et le public à l'impression de voir le récit de la crucifixion se dérouler devant eux.

THE FAMILY : outre les spectacles et les ateliers à l'intérieur des prisons, travaille avec des drogués, des délinquants juvéniles, les centres communautaires. A Montpellier, le TQM a prévu un atelier à l'intérieur de la prison.

Acte de foi théâtrale, la représentation établit un lien direct

3, 4, 5, 6, 7 novembre à 21 h, le 8 novembre à 18 h : PING CHONG AND THE "FIJI COMPAGNY" (Chicago)

Ping Chong crée un théâtre de vision soigneusement composées, des images cadrees glissant l'une après l'autre devant les yeux. Avec "Fear and Loathing in Gotham", Ping Chong a de cette manière recyclé le film de Fritz Lang "M. le Maudit" paru en 1933 et qui a pour héros "central un tueur d'enfant".

10, 11, 12, 13, 14 novembre, à 21 h, le 15 novembre à 18 h, au TQM : LES HISTOIRES DE WILLIAM TALEN (San Francisco) : DES FILMS D'HORREUR AU BRUIT D'HELIICOPTERE

Un orchestre des plus bizarres prend possession de la scène. Au centre, ajustant son chapeau mou, un gangster des années 30 fixe le public. Un autre apaphe, un assaillant vêtu de peau de requin, fait démarquer sur sa guitare — dont il a enlevé les touchettes — le son répétitif des battentes de cœur. Le chef

17, 18, 19, 20, 21 à 21 h, au TQM : BLONDELL COMINGS (New York) : LES DAMES ET MOI accorde une heure de deux ans à Mile Cummings. Elle débute en 1978-79 titulaire d'un diplôme de chorégraphe du Creative Public Service (CAPS). Elle est actuellement membre du Nimbus Théâtre Dance Company et de la célèbre "House" de Meredith Monk.

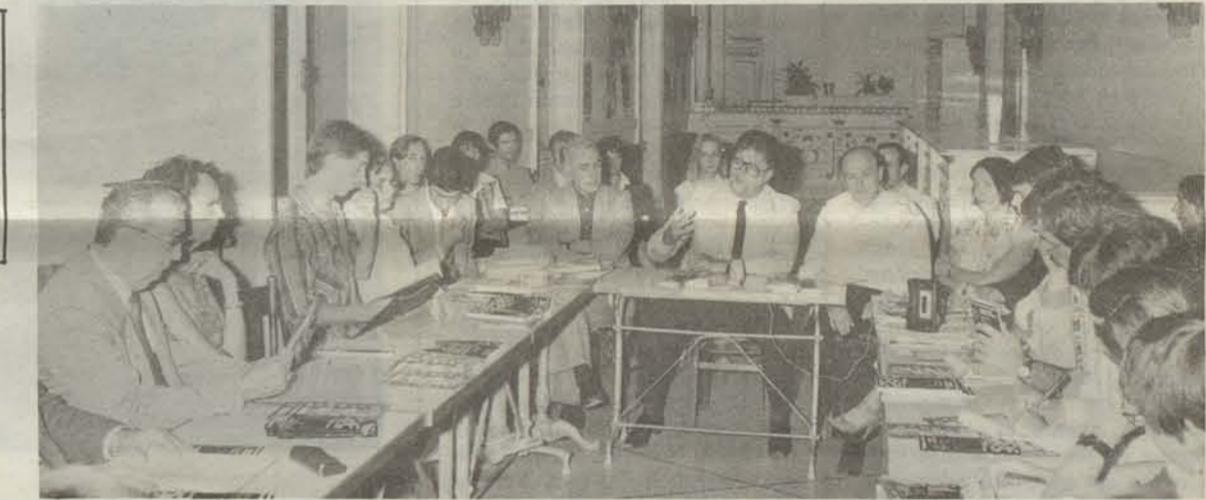
17, 18, 19, 20, 21 à 21 h, au TQM : BLONDELL COMINGS (New York) : LES DAMES ET MOI

caïd parle avec l'accent du nord de Chicago "... Moi et les mœurs. On est les placent. Les placent boys". Il s'agit de l'une des neuf histoires de Talen et de son groupe d'orchestre de rock-théâtre. Leur approche du théâtre a été faite via l'Art Ensemble de Chicago et le trio de rock DNA.

17, 18, 19, 20, 21 à 21 h, au TQM : BLONDELL COMINGS (New York) : LES DAMES ET MOI

accorde une heure de deux ans à Mile Cummings. Elle débute en 1978-79 titulaire d'un diplôme de chorégraphe du Creative Public Service (CAPS).

Elle est actuellement membre du Nimbus Théâtre Dance Company et de la célèbre "House" de Meredith Monk.



Fin Septembre au cours d'une conférence de presse réunie au théâtre M. le député maire Georges Frêche entouré de tous ceux qui l'ont conçue et programmée à présenté à la presse la saison 81-82 du Théâtre Municipal (cf numéro 37, de « Montpellier Votre Ville »). Il a également évoqué les grandes lignes de l'ensemble de la politique culturelle municipale.

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

COLAS

De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas

Tél. : (67) 42.56.99 - Telex : 480275 COLAS SJVED

ENTREPRISE D'EQUIPEMENT URBAIN ET RURAL

E.E.U.R. TOUS TRAVAUX ELECTRIQUES
- B.T. - M.T. Industriel

AGENCE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Centres de Travaux de :

ALES - St CHRISTOL 30380 - Tél. (66) 52.20.20

NARBONNE 11100 - Tél. (68) 32.22.63

NIMES 30004 - Tél. (66) 84.08.51

PERPIGNAN 66000 - Tél. (68) 61.12.54

Spécialité classique,
jazz et blues

VIDEO - CASSETTES

Variétés - Pop

Folk - Enfants

Textes enregistrés

9, Place Chabanais (Préfecture)
34000 MONTPELLIER

Tél. : (67) 60.56.69

ORFEO

DISQUES

et CASSETTES

Spécialité classique,
jazz et blues

Au service

du monde agricole

et

du monde rural

Le Groupe

LES ASSURANCES

MUTUELLES AGRICOLES

SAMDA

SORAVIE

ADRESSE : Maison de l'agriculture - Place Chaptal - Montpellier

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

- Exploitants Agricoles
- Salariés Agricoles
- Salariés du Commerce et de l'Industrie
- Artisans
- Commerçants
- Entrepreneurs
- Professions libérales
- Dirigeants d'organismes professionnels

Le Groupe
LES ASSURANCES
MUTUELLES AGRICOLES
SAMDA
SORAVIE

PROPOS DE RENTREE

La rentrée 1981 s'annonce particulièrement fertile en nouveautés, largement liées à l'élection présidentielle du 10 Mai et à l'action entreprise depuis par François MITERRAND, Président de la République, le Gouvernement qu'il a nommé, dirigé par Pierre MAUROY, et la nouvelle majorité de l'Assemblée Nationale.

La loi de décentralisation

Le Conseil Municipal de Montpellier ne peut manquer d'être passionné par la discussion qui s'est déroulée en Juillet et Septembre à l'Assemblée Nationale en matière de décentralisation.

En ce qui concerne la Ville, la disparition de la tutelle permettra de renforcer la responsabilité des élus du suffrage universel, d'accélérer le règlement des dossiers tout en préparant de futures relations confiantes avec le Commissaire de la République et la Chambre Régionale des Comptes. Les nouveaux pouvoirs, confiés aux Présidents de Conseils Généraux, en l'occurrence à Gérard SAUMADE, Président du Conseil Général de l'Hérault, ne pourront que renforcer les liens entre la Ville de Montpellier et le Conseil Général, liens excellents par ailleurs. L'esprit de ces nouvelles mesures ne doit pas tarder à se faire sentir pour notre ville : le dossier Antigone est définitivement débloqué et les travaux vont pouvoir commencer avant la fin de l'année. Le concours pour la construction de la Maison des Syndicats a été décidé par le Conseil Municipal. Enfin, le deuxième dossier bloqué ou retardé depuis plus d'un an, celui de la Source du Lez, a pu démarrer définitivement : le tunnel, long de 200 mètres, qui de la résurgence, mène à la salle souterraine de l'usine est terminé. La salle souterraine est en construction qui, en fin de travaux, sera sous terre une cathédrale aussi haute que les

tours de Notre-Dame. Les Montpelliérains pourront, en 1983, boire tous de l'eau d'une des meilleures sources de France.

La rentrée scolaire

Les effets du nouveau cours politique se sont également fait sentir dans l'effort consenti par le Gouvernement sous l'impulsion d'Alain SAVARY, en faveur de l'école.

Les nouveaux postes débloqués ont permis une rentrée scolaire pratiquement sans anicroche dans la Ville de Montpellier, à la satisfaction des parents, des enfants et bien sûr des enseignants. Les écoles neuves prévues au Budget 1980 sont entrées en fonction cette année : Tout d'abord la reconstruction d'un groupe de huit classes en préfabriqué depuis un quart de siècle en une magnifique école nouvelle éclatante de couleurs au Jeu de Mail. Les trois classes maternelles de La Paillade-Nord viennent d'ouvrir ; par ailleurs, le programme 1981 a démarré ou est sur le point de l'être, à savoir la nouvelle école de Vert Bois, route de Mende et la reconstruction d'un groupe primaire aux Aiguergelles, actuellement dans des préfabriqués vétustes.

Enfin la deuxième tranche des travaux de rénovation du Lycée Clémenceau continue activement ; le C.E.S. du Jeu de Mail a commencé la rentrée dans les locaux de l'Ecole Normale, à titre provisoire, pendant que ce C.E.S. va être entièrement reconstruit à neuf.

Explosion des espaces verts

Tout en interférant sur les aspects nationaux, la vie municipale continue aussi dans le cadre du programme municipal présenté aux citoyens en 1977. Les espaces verts et leur développement dans les quartiers en étaient une priorité, particulièrement symbolique dans une ville qui vit se créer à la fin du 16^e siècle, le premier jardin botanique français. Chacun se souvient de l'ouverture, au fil des années 1977, 1978, 1979 et 1980, de toute une série d'espaces verts. Rappelons-les pour mémoire : le Parc Sainte-Odile,

au quartier Boutonnet, le Parc Antigone, près du Pont Juvénal, le parc de la Guirlande, à Gély-Figuerolles, le Parc du Pas du Loup, près des ensembles Paul-Valéry-Pas du Loup, le Parc de la Mairie Annexe de la Paillade, dans l'ancien domaine Baroncelli et l'aménagement de la Pinède-nord dans le même quartier. Il faut ajouter à cela l'aménagement des rives de la Mosson et le parc paysager autour du réservoir de la Paillade-Nord.

D'autres travaux importants sont en cours. En premier lieu la Maison pour Tous Tastavin, jointe au Stade Sabathé, constituera un grand ensemble de détente social, culturel et sportif disposant d'un

grand parc pour le quartier Lemasson-Pedro de Luna et Croix d'Argent. Également la vaste esplanade entre les ensembles Paul Valéry et Pas du Loup est en voie d'aménagement jusqu'au terrain de sport avec ses espaces verts et sportifs.

Courant Novembre, sera inauguré le magnifique parc municipal de Beljuel à Celleneuve, avec ses pins centenaires. Terminons par le parc de la Rauze, pour le quartier les Aiguergelles-Saint-Martin, où le parcours de santé est terminé, entourant la future quatrième piscine municipale qui entrera en fonction en 1982. Toujours dans ce quartier Saint-Martin, un nouveau parc sera ouvert, rue des Razeteurs, dans l'actuelle pépinière municipale, dès que celle-ci déménagera au domaine de Grammont courant 1982. Espérons que nos enfants en particulier, bénéficieront au mieux de ces espaces verts et des jeux qui y sont installés.

Les relations avec les handicapés

Les relations avec les handicapés ont déjà l'objet d'un travail assidu avec les associations dans le domaine du transport, la Ville a joué un rôle décisif avec le développement du transport des handicapés. Un même effort a été fait dans le domaine de l'urbanisme, en liaison avec les associations pour adapter l'urbanisme et particulièrement la voirie aux problèmes spécifiques des handicapés. Il apparaît aujourd'hui que ce travail doit être encore coordonné et amplifié. Il a donc été créé un bureau des Relations avec les Handicapés (bureau L) où se trouvait antérieurement les hôtes, installés maintenant face à la porte d'entrée de la Mairie. Ce bureau a été confié à M. Vincent MICHEL. Il est chargé de traiter, dans une optique d'intégration de l'handicapé à la cité, les problèmes de logement, de déplacement et surtout d'emploi. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur l'action qu'il compte mener en liaison avec les entreprises, les administrations et les associations.

Georges FRECHE
DÉPUTÉ-MAIRE
de MONTPELLIER



En présence d'une nombreuse assistance Georges Frèche inaugure le 3 octobre la résidence Foyer Bel Juel.

BERGEON & CIE

CONDITIONNEMENT D'AIR
VENTILATION
CHAUFFAGE
Zone industrielle
«Les Paluds»
Lot N° 26, voie N° 2
13400 AUBAGNE
Tél. 82.90.80
Télex Berco 401804 F

BAURES EXPOSE

IDEAL STANDARD

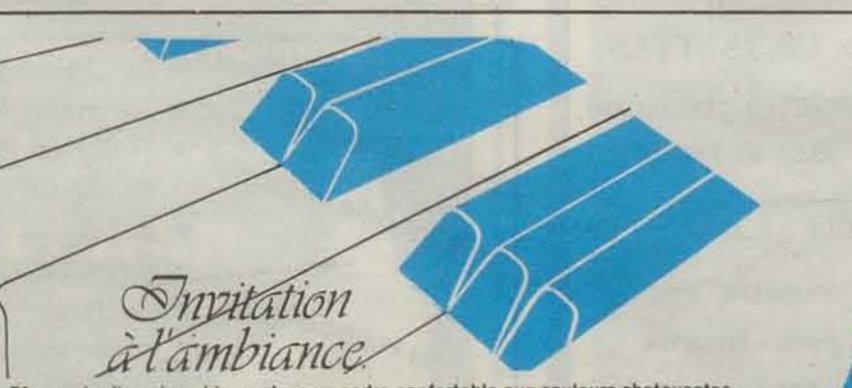
SALON - SANITAIRE



ETS BAURES
21, avenue de Nîmes - 34009 Montpellier
Tél. : (67) 72.45.23

COSTE PEINTURES

papiers peints . peintures
revêtements . moquettes
RUE ST HILAIRE MONTPELLIER
65.69.65



Diner près d'un piano blanc, dans un cadre confortable aux couleurs chatoyantes
Restaurant Les Baladins.

Diner aux accords d'un piano blanc, de mets raffinés servis avec élégance et discréption
Restaurant Les Baladins.

Réussir son diner, réussir sa soirée.
Restaurant Les Baladins.

Restaurant
Les Baladins

HOTEL SOFITEL

LE TRIANGLE

MONTPELLIER

Téléphone : (67) 54.04.04

Des conseils objectifs pour des placements sûrs.



CAISSE D'EPARGNE
POUR CEUX QUI VEULENT COMPTER PLUS